LE MOT DU PRÉSIDENT

Les CAUE ont fêté, cette année, le 30ème anniversaire de la loi fondatrice sur l'Architecture qui les a créés le 3 janvier 1977 et conduit à la mise en place du CAUE de l'Indre en 1979.

Ces dates permettent de mesurer le chemin parcouru par le CAUE dans l'accomplissement de ses missions au cours de ces années d'évolution de la société et des cadres institutionnels. L'année 2007 confirme la pertinence des missions du CAUE lors de ses actions quotidiennes d'information, de sensibilisation et de conseil.

Sous l'effet des lois de décentralisation, l'accompagnement des communes a pris la part la plus importante dans le travail du CAUE. La demande des élus est toujours grandissante et montre la nécessité d'accompagner les colllectivités, notamment les plus petites qui ne peuvent se doter de services internes leur permetttant d'exercer leurs responsabilités avec les compétences nécessaires.

L'équipe du CAUE s'attache à répondre au mieux à ces demandes par un travail d'expertise et de pédagogie que je tiens à souligner. La quasi-totalité des communes adhèrent au CAUE car l'essentiel de nos actions consiste à aider les élus dont le Conseil Général se veut le partenaire privilégié. Pour cela, il finance grandement le CAUE afin d'en garantir le bon fonctionnement.

L'année 2007 a été marquée par l'organisation du Concours des Espaces Publics auquel 38 communes ont participé, cet événement servant de vitrine pour montrer aux habitants de l'Indre les efforts consentis pour améliorer les paysages urbains.

Plusieurs conventions ont été signées entre le CAUE et différents organismes : HLM, Chambre d'Agriculture, Maisons Paysannes, collectivités pour partager nos savoirs-faire dans les domaines de l'aménagement.

Depuis maintenant 3 ans, le CAUE a amplifié ses actions d'information par l'organisation de réunions thématiques ainsi que par la rédaction et la publication d'un bulletin d'information bimestriel, en partenariat avec l'AMI, destiné à tous les acteurs du cadre de vie de notre département.

En 2007, nous nous sommes engagés dans des actions de formation continue des professionnels en association avec les CAUE du Loiret, du Lot et du Gers afin d'élargir encore la gamme de nos savoirs-faire et des services que nous pouvons apporter.

Le conseil aux particuliers est également une des missions prioritaires que la loi nous a confié. Il est à noter que les candidats à la construction sont de plus en plus nombreux à faire appel à nos services, renseignés pour cela par les différentes administrations de l'Etat.

Ce rapport d'activités témoigne bien de la reconnaissance et de l'efficacité de nos actions et je tiens à remercier tous ceux qui nous ont fait confiance par leur adhésion à notre association ainsi qu'à l'équipe qui en assure le bon fonctionnement.

Serge DESCOUT
Président du CAUE

SOMMAIRE

Le mot du Président p 1

Sommaire p 2

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Nouveaux locaux p 3
Composition du CAUE p 4
Missions et financement p 5
Communes adhérentes au CAUE p 6

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Conseil aux communes p 7
Liste des projets p 8
Conseil aux particuliers p 32

PARTENARIATS D'ÉTUDES

Partenariats d'études p 33

NOUVEAUX LOCAUX

L'année 2007 fut une année de changement pour le CAUE.

L'été dernier, l'ensemble du personnel a préparé le déménagement du CAUE qui a été effectué au mois de Septembre. Nous avons donc quitté nos locaux de la rue de Mousseaux où nous étions installés depuis de nombreuses années pour de nouveaux bureaux situés dans les bâtiments entièrement rénovés du Centre Colbert (anciens bâtiments de la manufacture des tabacs).

Nous nous excusons des désagréments que vous auriez pu connaitre durant cette période de transition liée aux préparatifs et à la remise en route de notre structure. Nous sommes désormais fin prêt à vous accueillir au 1er Etage du Bâtiment I du Centre-Colbert.

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 Elus désignés par le Conseil Général :

- Serge DESCOUT, Président, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du Canton de La-Châtre
- Michel BLONDEAU, 1er Vice-président, Conseiller Général du Canton de Châteauroux Est, Maire de Déols
- Serge PINAULT, 2ème Vice-président, Conseiller Général du Canton de Saint-Christophe-en-Bazelle, Maire de Chabris
- Jean CURTET, Maire de Saint-Août
- Albert POULET, Maire de Tendu

- 6 Membres désignés par l'Assemblée Générale :

- François JOLIVET, Maire de Saint-Maur
- Le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Le Président de la Chambre d'Agriculture
- Annick BELSOEUR, Architecte
- Bernard de FOUGERES, Président d'Honneur du CAUE

- 5 Personnalités désignées par le Préfet :

- Miguel PIRES, Architecte
- Le Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
- Le Président de la CAPEB
- Le Président de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
- La Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat :

- L' Architecte des Bâtiments de France
- Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- Le Directeur Départemental de l'Equipement
- L' Inspecteur d'Académie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2007 :

- Communes de moins de 100 habitants :	30 €
- Communes de 101 à 500 habitants :	60 €
- Communes de 501 à 1 000 habitants :	75 €
- Communes de 1 001 à 2 500 habitants :	95 €
- Communes de plus de 2 500 habitants :	160 €
- Associations-Organismes-Administrations :	60 €
- Particuliers :	20 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur
Patricia NIVET, Secrétaire Comptable
Bertrand AUGRAS, Dessinateur
Sabrina MARIÉ, Chargée de mission information, sensibilisation

Catherine MAGUIN, Architecte Consultant mise à disposition par le Ministère de la Culture via la Direction de l'Architecture.

MISSIONS ET FINANCEMENT

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

En application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le Conseil Général de l'Indre a mis en place le CAUE en 1979.

Association départementale, type Loi 1901, il assure auprès des habitants de l'Indre un service gratuit dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage mais ne peut pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information et la sensibilisation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION À LA FORMATION

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par le produit d'une taxe prélevée sur les permis de construire (TDCAUE), par une aide financière du Conseil Général et par les cotisations des adhérents.
Le Ministère de la Culture a maintenu la mise à disposition d'un Architecte Consultant en 2007 mais dans une moindre mesure.

COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE

AIGURANDE / AIZE / AMBRAULT / ANJOUIN / ARDENTES / ARGENTON-SUR-CREUSE / ARGY / ARPHEUILLES / ARTHON / AZAY-LE-FERRON / BADECON-LE-PIN / BAGNEUX / BARAIZE / BAUDRES / BAZAIGES / BEAULIEU / BELÂBRE BOMMIERS / BONNEUIL / BOUESSE / BOUGES-LE-CHÂTEAU / BRETAGNE / BRIANTES / BRION / BUXEUIL / BUXIERES-D'AILLAC / BUZANCAIS / CEAULMONT CELON / CHABRIS / CHAILLAC / CHALAIS / CHAMPILLET / CHASSENEUIL / CHASSIGNOLLES / CHÂTEAUROUX / CHÂTILLON-SUR-INDRE / CHAVIN / CHAZELET / CHEZELLES / CHITRAY / CHOUDAY / CIRON / CLERE-DU-BOIS / CLION-SUR-INDRE / CLUIS / COINGS / CONCREMIERS / CREVANT / CROZON-SUR-VAUVRE / CUZION / DEOLS / DIORS / DIOU / DOUADIC / DUNET / DUN-LE-POELIER / ECUEILLE / EGUZON-CHANTOME / ETRECHET / FAVEROLLES / FEUSINES / FLERE-LA-RIVIERE / FONTENAY / FONTGOMBAULT / FONTGUENAND FOUGEROLLES / FRANCILLON / GARGILESSE-DAMPIERRE / GEHEE / GIROUX GOURNAY / GUILLY / INGRANDES / JEU-LES-BOIS / JEU-MALOCHES / LA BERTHENOUX / LA BUXERETTE / LA CHAMPENOISE / LA CHAPELLE ORTHEMALE LA CHAPELLE SAINT LAURIAN / LA CHATRE / LA CHATRE L'ANGLIN / LA MOTTE FEUILLY / LA PEROUILLE / LA VERNELLE / LACS / LANGE / LE BLANC / LE MAGNY / LE MENOUX / LE PECHEREAU / LE POINCONNET / LE PONT CHRETIEN CHABENET LE TRANGER / LES BORDES / LEVROUX / LIGNAC / LIGNEROLLES / LINGE / LINIEZ / LIZERAY / LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL / LOUROUER-SAINT-LAURENT LUANT / LUCAY-LE-LIBRE / LUCAY-LE-MALE / LURAIS / LUREUIL / LUZERET / LYE / LYS-SAINT-GEORGES / MAILLET / MALICORNAY / MARON / MARTIZAY / MAUVIERES / MENETOU-SUR-NAHON / MENETREOLS-SOUS-VATAN / MEOBECQ MERIGNY / MERS-SUR-INDRE / MEUNET PLANCHES / MEUNET-SUR-VATAN MEZIERES-EN-BRENNE / MIGNE / MIGNY / MONTCHEVRIER / MONTGIVRAY MONTIERCHAUME / MONTIPOURET / MONTLEVICQ / MOSNAY / MOUHERS / MOUHET / MOULINS-SUR-CEPHONS / MURS / NEONS-SUR-CREUSE / NERET / NEUILLAY-LES-BOIS / NEUVY-SAINT-SEPULCHRE / NEUVY-PAILLOUX / NIHERNE NOHANT-VIC / NURET-LE-FERRON / OBTERRE / ORSENNES / OULCHES / PALLUAU-SUR-INDRE / PARNAC / PARPECAY / PAUDY / PAULNAY / PELLEVOISIN POMMIERS / POULAINES / POULIGNY-NOTRE-DAME / POULIGNY-SAINT-MARTIN / POULIGNY-SAINT-PIERRE / PREAUX / PREUILLY-LA-VILLE / PRISSAC PRUNIERS / REBOURSIN / REUILLY / RIVARENNES / ROSNAY / ROUSSINES / ROUVRES-LES-BOIS / SACIERGES-SAINT-MARTIN / SAINT-AIGNY / SAINT-AOUSTRILLE / SAINT-AOUT / SAINT-BENOIT-DU-SAULT / SAINTE-CECILE / SAINT-CHARTIER / SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE / SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE / SAINT-CIVRAN / SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT / SAINT-DENIS-DE-JOUHET / SAINTE-FAUSTE / SAINT-FLORENTIN / SAINT-GAULTIER / SAINTE-GEMME / SAINT-GENOU / SAINT-GEORGES-SUR-ARNON / SAINT-GILLES / SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE / SAINT-LACTENCIN / SAINTE-LIZAIGNE SAINT-MARCEL / SAINT-MARTIN-DE-LAMPS / SAINT-MAUR / SAINT-MEDARD SAINT-MICHEL-EN-BRENNE / SAINT-PLANTAIRE / SAINT-PIERRE-DE-JARDS SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE / SAINT-VALENTIN / SARZAY / SASSIERGES-SAINT-GERMAIN / SAULNAY / SAZERAY / SEGRY / SELLES-SUR-NAHON / SEMBLECAY / TENDU / THENAY / THEVET-SAINT-JULIEN / THIZAY / TILLY / TOURNON-SAINT-MARTIN / TRANZAULT / URCIERS / VALENCAY / VARENNES-SUR-FOUZON / VATAN / VELLES / VENDOEUVRES / VERNEUIL-SUR-IGNERAIE VEUIL / VICQ-EXEMPLET / VICQ-SUR-NAHON / VIGOULANT / VIGOUX / VIJON / VILLEDIEU-SUR-INDRE / VILLEGONGIS / VILLEGOUIN / VILLENTROIS / VILLERS-LES-ORMES / VILLIERS / VINEUIL / VOUILLON

235 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2007

CONSEIL AUX COMMUNES

La mission du CAUE est d'apporter aux élus locaux une véritable aide à la décision pour des projets publics dans tous les domaines liés au cadre de vie.

Il met ses compétences à la disposition des élus, les oriente dans leur réflexion, leur propose des solutions adaptées à leurs besoins, à leur budget et qui répondent aux attentes des usagers.

Le CAUE accompagne dans leurs démarches les communes qui souhaitent se doter de documents d'urbanisme si elles n'en possèdent pas ou bien si elle souhaitent faire évoluer des documents d'urbanisme existants.

Au cours de l'année 2007, ce sont 87 études qui ont été confiées au CAUE par les communes ou les communautés de communes faisant l'objet d'une grande diversité : projets de lotissements, documents d'urbanisme, agrandissements ou créations de cimetières, réhabilitation de logements, projets à caractère économique (tels que restaurants, ateliers relais, usines...), aménagements d'espaces publics, aménagements de centres bourgs

Le CAUE est ainsi devenu un acteur essentiel de la mise en valeur du territoire communal.

C'est la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 qui a crée les CAUE et c'est le Conseil Général, par le versement de la Taxe Départementale CAUE prélevée sur presque tous les permis de construire délivrés, qui en assure le soutien financier.

Nos interventions se situent en amont de toute maitrise d'oeuvre, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

LISTE DES PROJETS 2007

AIZE : PLU / Cimetière **ARDENTES :** Transfert de la mairie / Bibliothèque **BAUDRES :** Multi-commerce / Logement **BELÂBRE :** Lotissement Halle **BOMMIERS :** Logements **BUXEUIL :** Aménagement d'une placette **BUXIERES D'AILLAC :** Carte communale **CEAULMONT :** Lotissement **CELON :** Cimetière **CHABRIS :** Lotissement et zone 1NA / Atelier relais / Centre bourg **CHÂTILLON-SUR-INDRE :** Etude de faisabilité d'une usine **LA CHÂTRE :** Vestiaires du stade et Club House **CLION-SUR-INDRE :** PLU **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHÂTRE/STE-SEVERE :** Etude de faisabilité pour un restaurant routier **DOUADIC :** Lotissement **ETRECHET :** Réfection du bardage du gymnase **FLERE-LA-RIVIERE :** Abords de la salle des fêtes **FOUGEROLLES :** Abords de l'église / Lotissement **GARGILESSE-DAMPIERRE** Mise aux normes du restaurant de Dampierre **GIROUX :** Lavoir **LEVROUX :** Aménagements urbains **LINIEZ :** Lotissement **LUREUIL** Muséographie et scénographie du pigeonnier **LOURDOUEIX-ST-MICHEL :** Agrandissement du cimetière **LUZERET :** Salle des fêtes / Transformation de la mairie en logement / Transfert de la mairie **LYE :** Aménagement d'une mare **MAILLET :** Vestiaires des cantonniers **MERS-SUR-INDRE :** Entrée sud du bourg / Abribus / Bâtiment du stade / Kiosque à musique **MEUNET-PLANCHES :** Lotissement / Restauration de l'église **MEUNET-SUR-VATAN :** Logements **MEZIERES-EN-BRENNE :** Création d'un parking en centre ville / Place de l'église **MIGNE** Centre bourg **NERET :** Nouvelle version logement et mairie **NEUVY-ST-SEPULCHRE :** Vestiaires du stade **NOHANT-VIC :** Logements locatifs **PALLUAU-SUR-INDRE :** Transformation de garages pour création d'un restaurant / Façade épicerie / PLU **PAULNAY :** Accès mairie **LE PECHEREAU :** Rue du Chemin Vert / Plan d'eau **LE POINCONNET :** Lotissement **PRISSAC :** Extension du musée du machinisme agricole **ROSNAY :** Route de Mézières-en-Brenne / Sanitaires place du champ de foire **ROUVRES-LES-BOIS :** Lotissement **ST-AOUT :** Projet urbain **ST-BENOIT-SU-SAULT :** Transfert ou agrandissement d'usine / Aménagement du parking de la zone d'activités / Logements **ST-CHARTIER** Place du Lavoir **ST-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE :** Cimetière / Maison du radar **STE-FAUSTE :** Cimetière / Lotissement / Extension du parking de la salle des fêtes **ST-FLORENTIN :** Cimetère **ST-GENOU :** Analyse d'une ancienne porcelainerie **ST-GILLES :** Cimetière **SELLES-SUR-NAHON :** Logements **SEMBLECAY :** ZAD **THIZAY :** Logement locatif **VALENCAY :** PLU / Abords de la gare / Tombeau de Talleyrand / Zone industrielle **VENDOEUVRES :** PLU / Zone d'activités **VILLEDIEU-SUR-INDRE :** Fresque en centre bourg **VICQ-SUR-NAHON :** Route de Valençay / Logement locatif **VILLIERS :** Entrée de bourg **VINEUIL :** Logement / Abords de l'ancienne école / Façade de la salle des associations

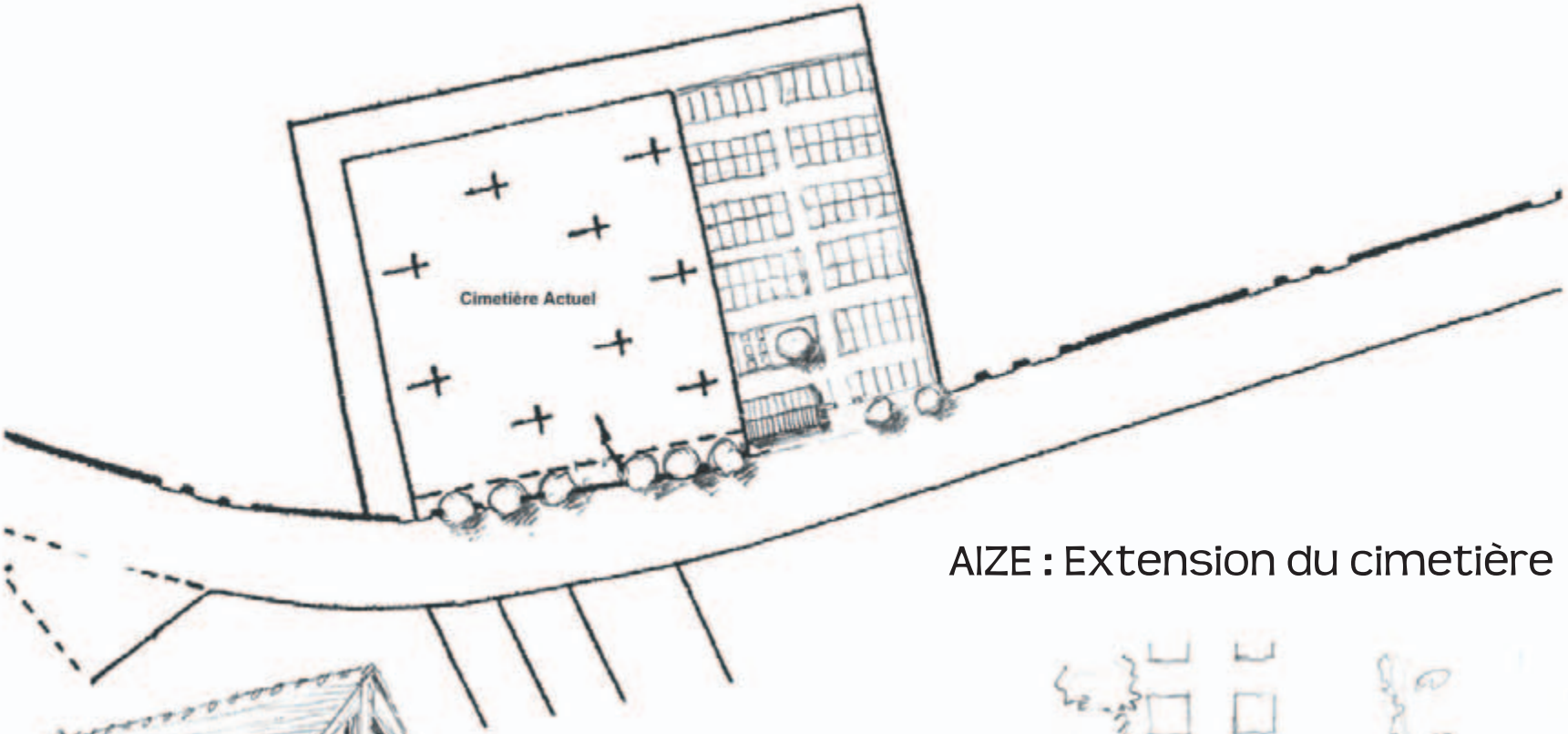

AIZE : Extension du cimetière

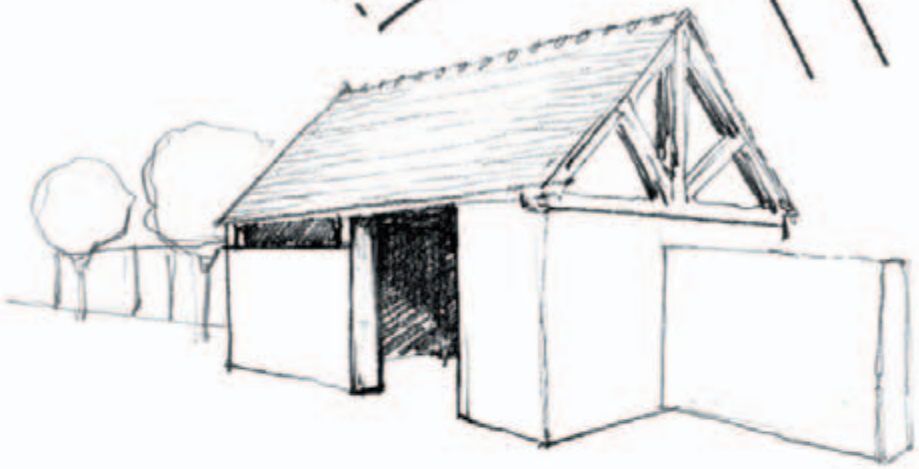

PERSPECTIVE

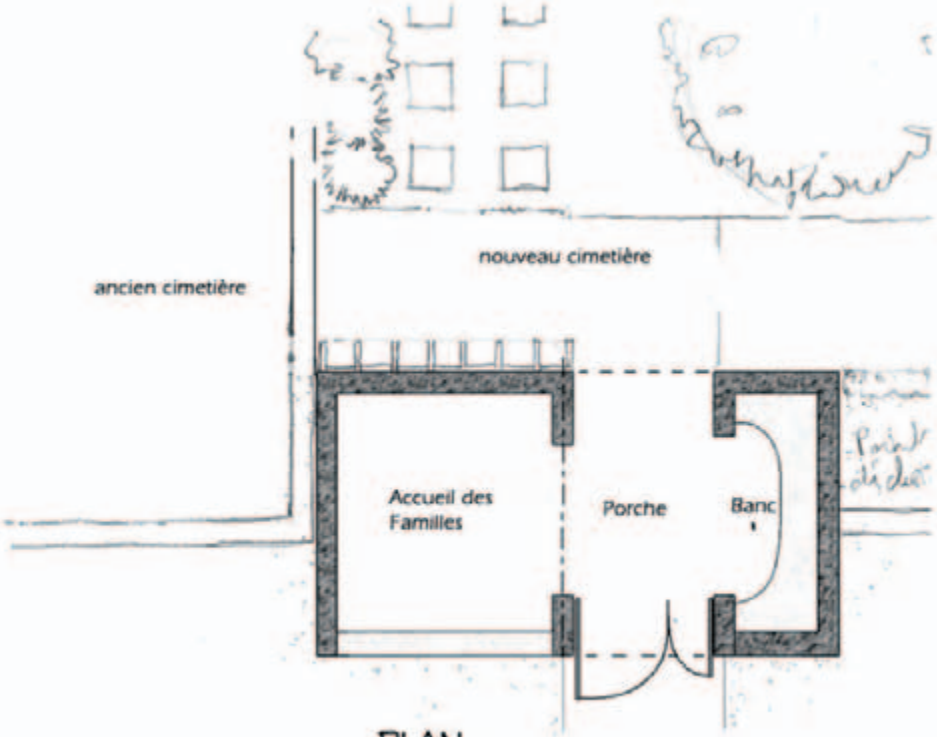

PLAN

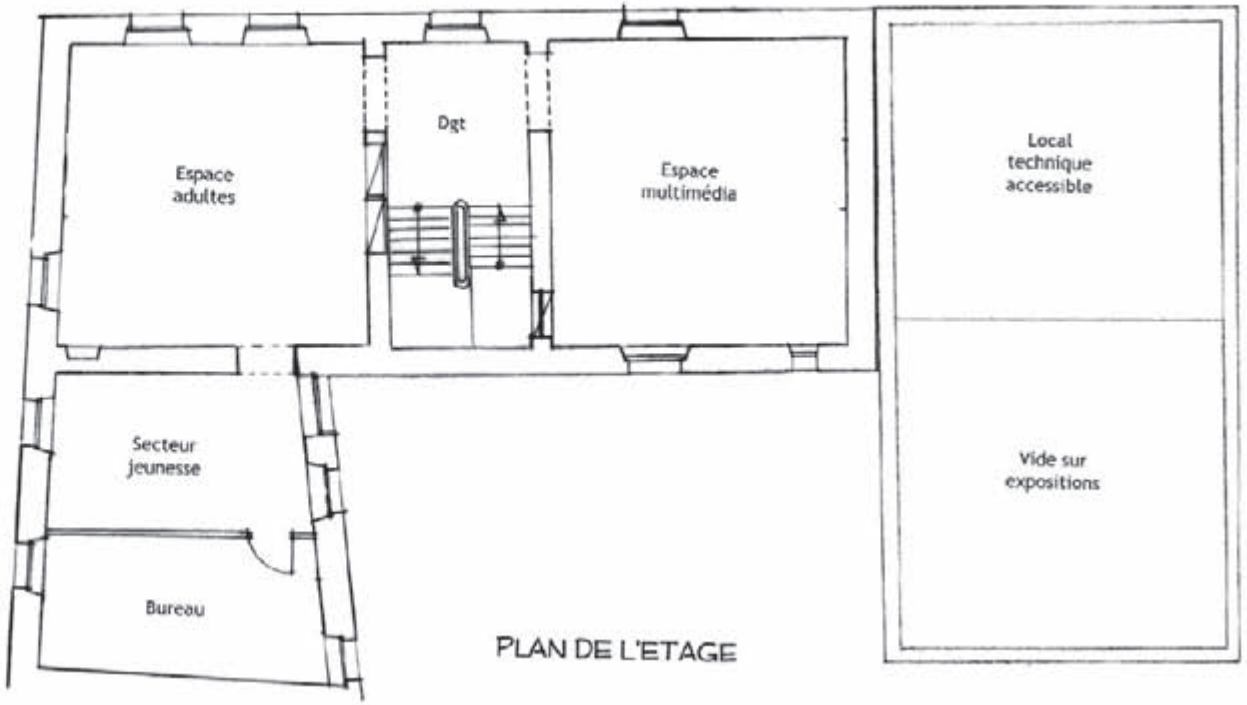

PLAN DE L'ETAGE

ARDENTES : Réaménagement de la bibliothèque

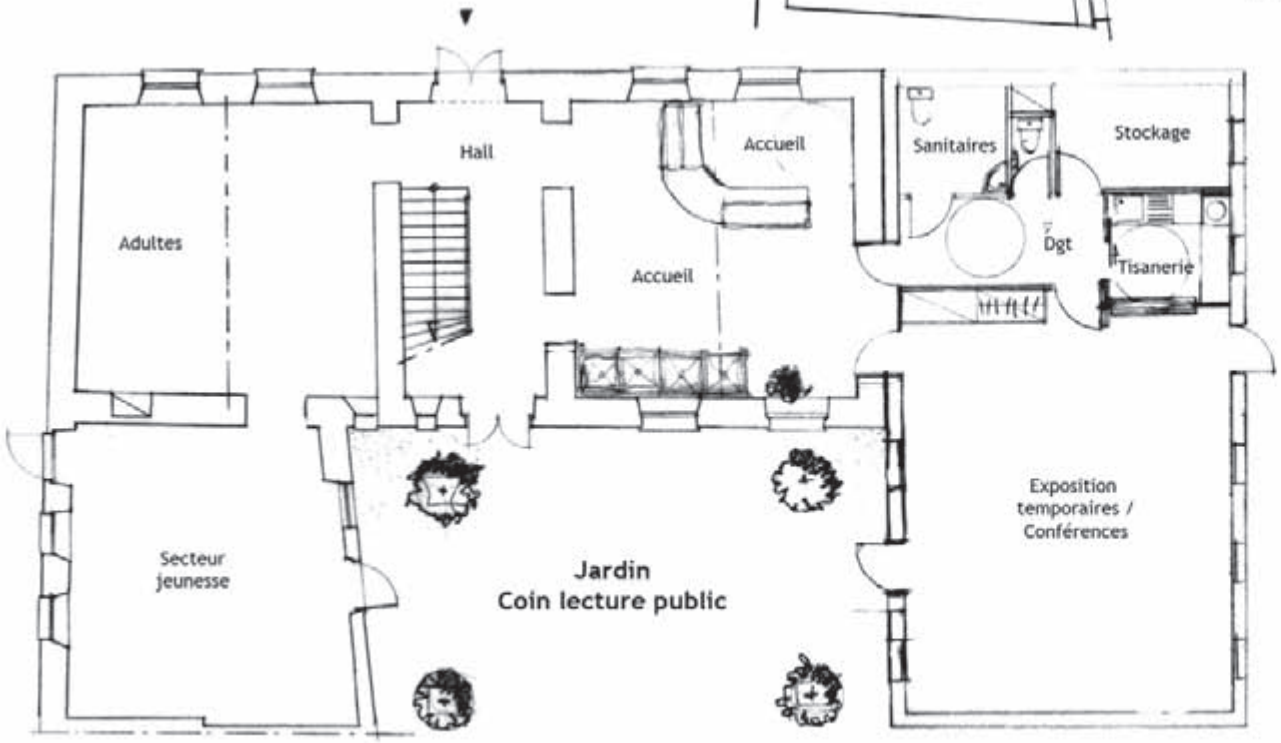

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

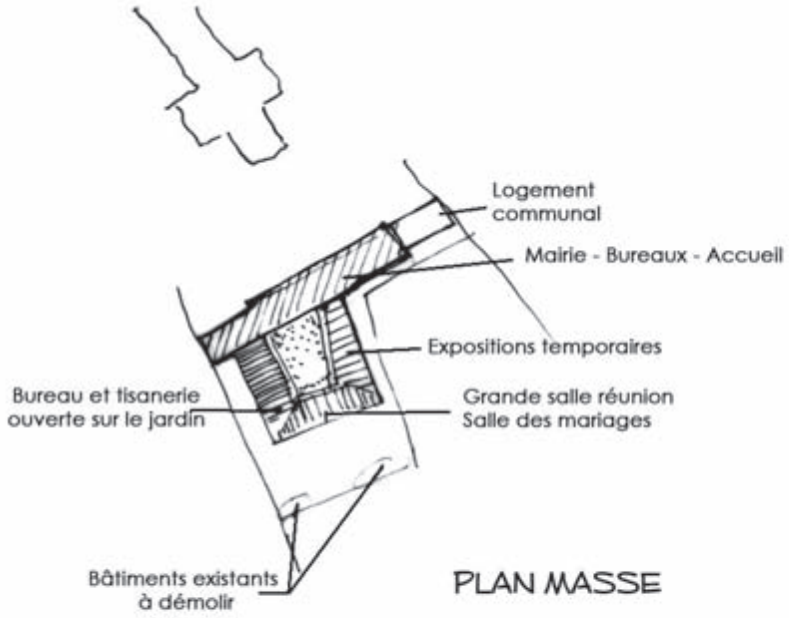

PLAN MASSE

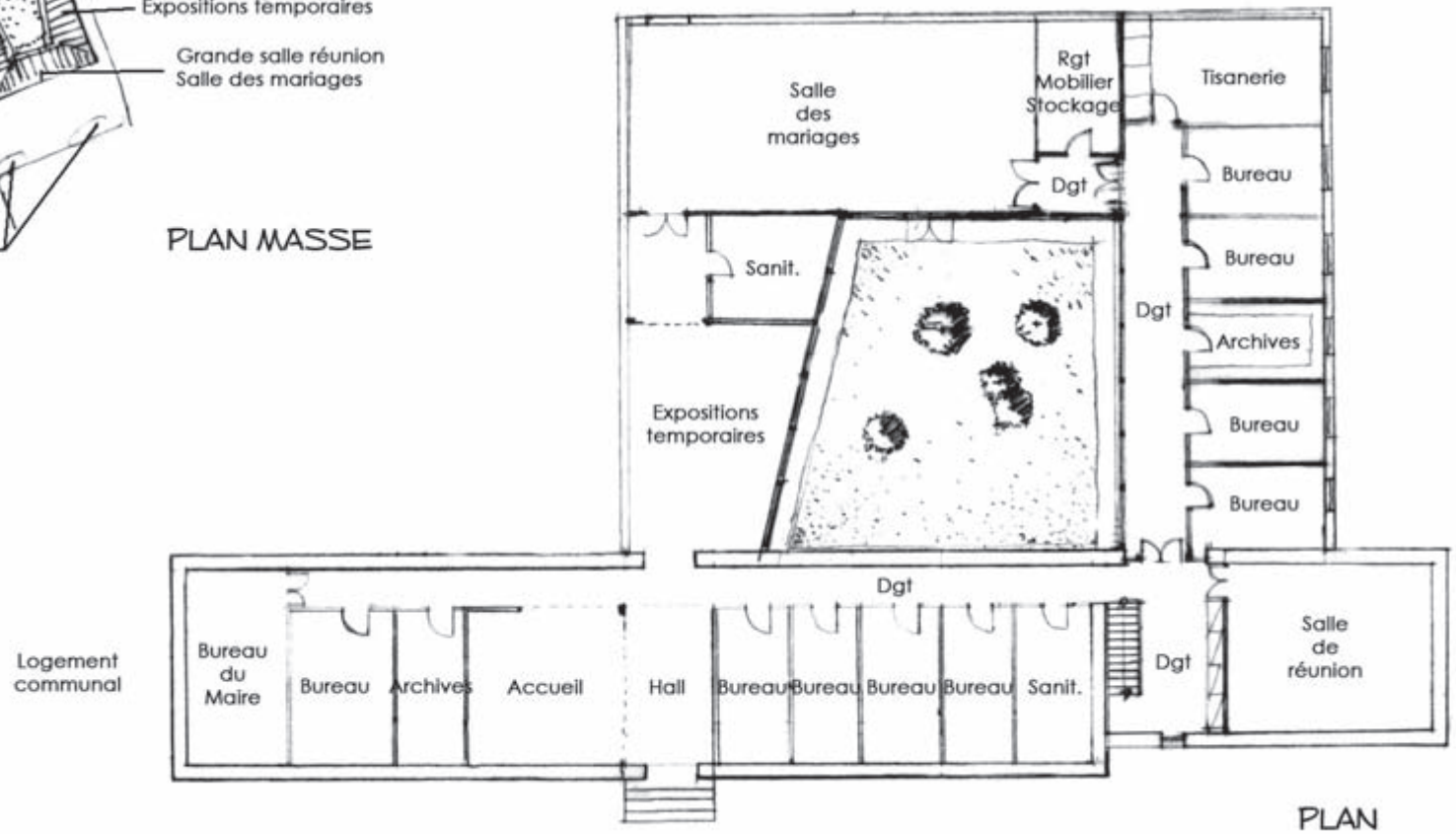

PLAN

ARDENTES : Transfert de la mairie dans l'ancienne école place de la République

BAUDRES : Aménagement d'un multi-commerce et du logement attenant

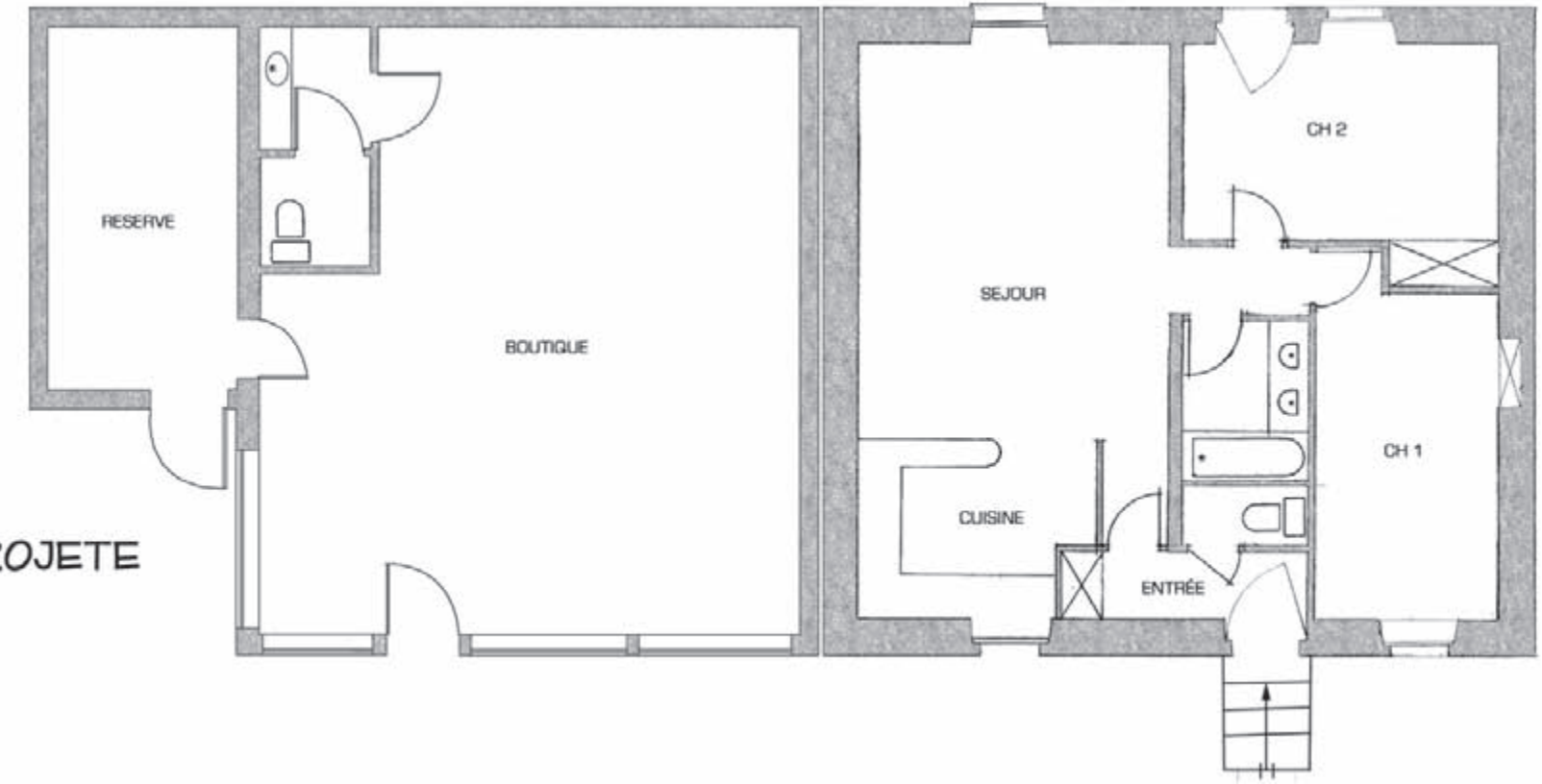

PLAN PROJETE

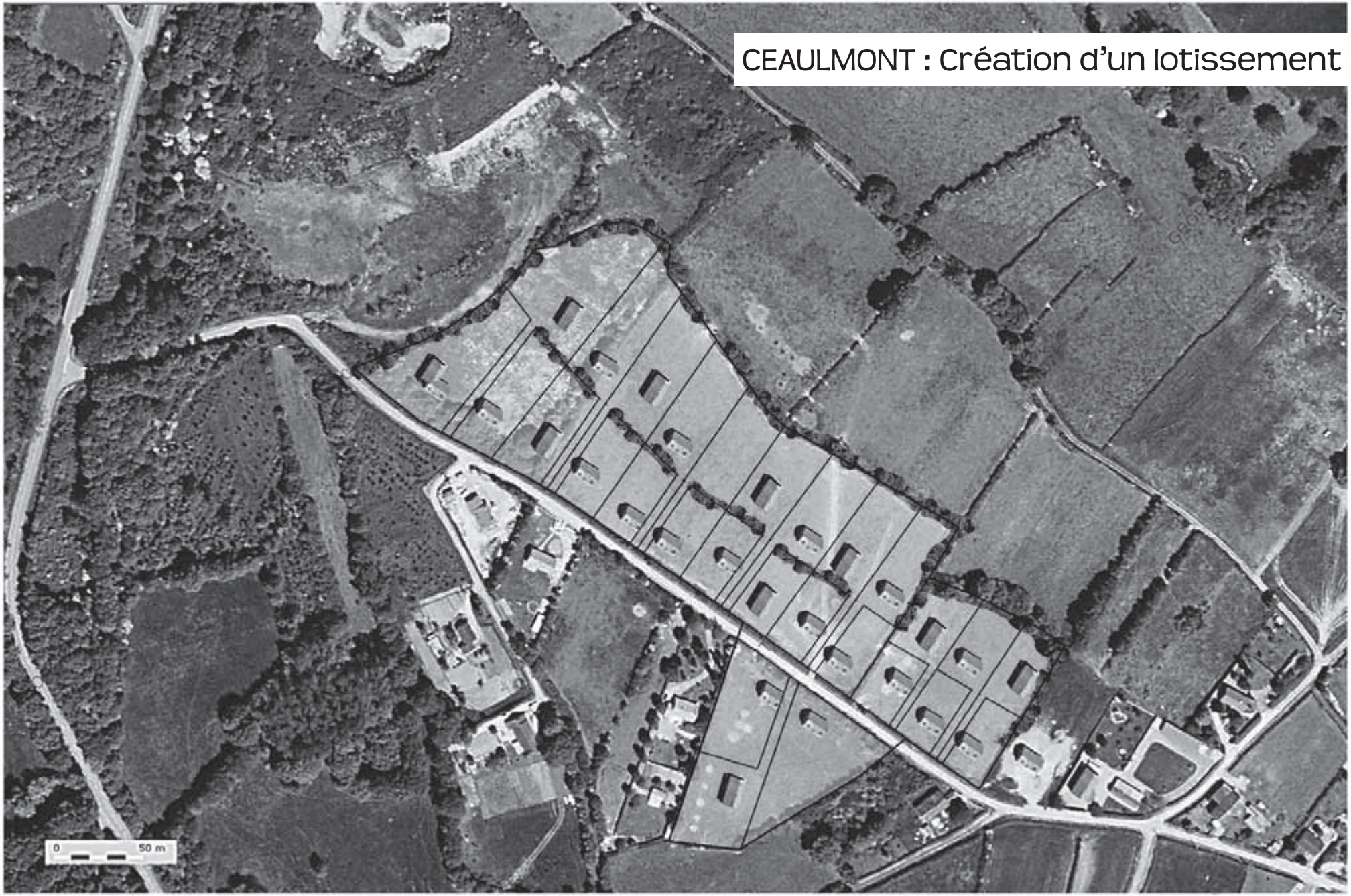

PLAN D'ENSEMBLE

PERSPECTIVES

CELON : Aménagement d'un columbarium

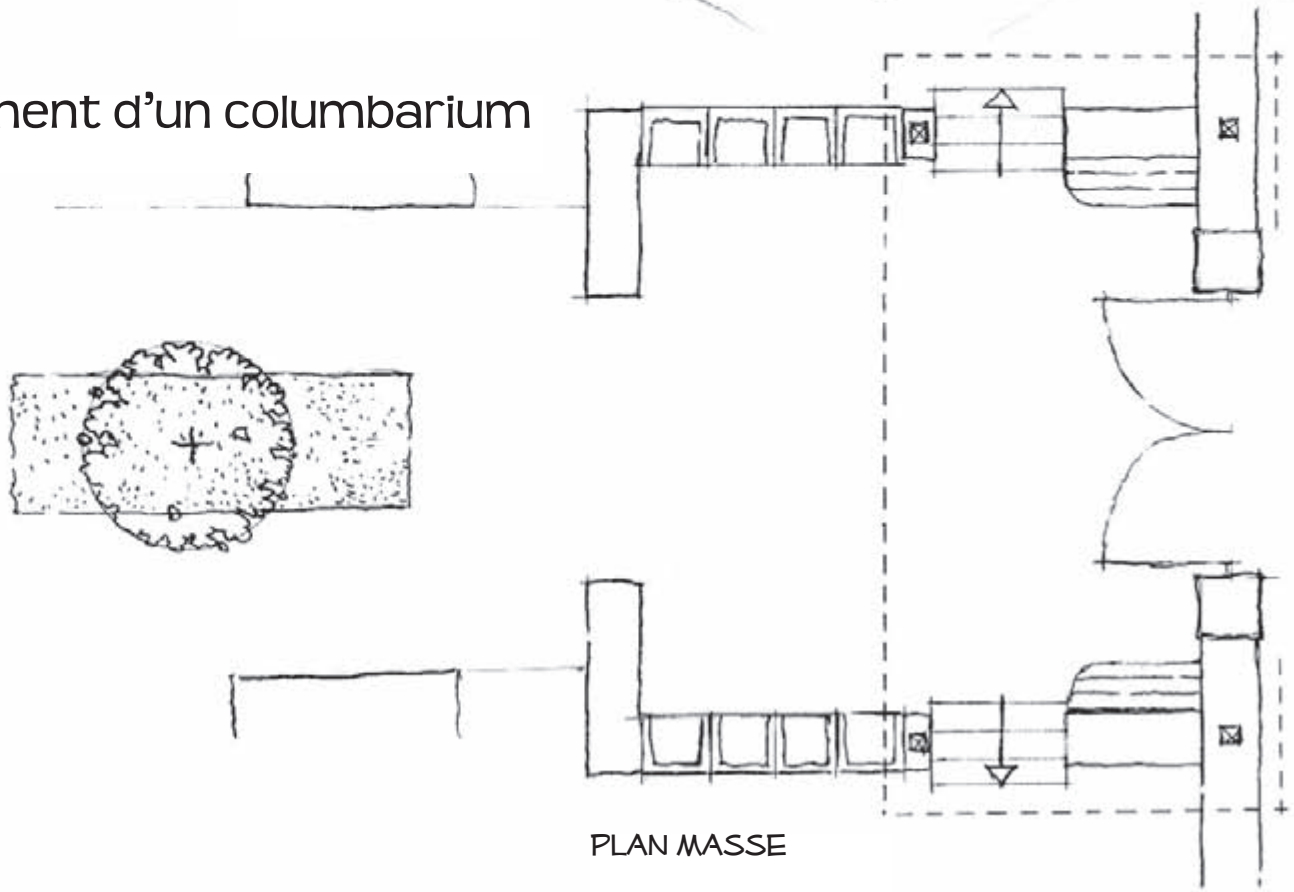

PLAN MASSE

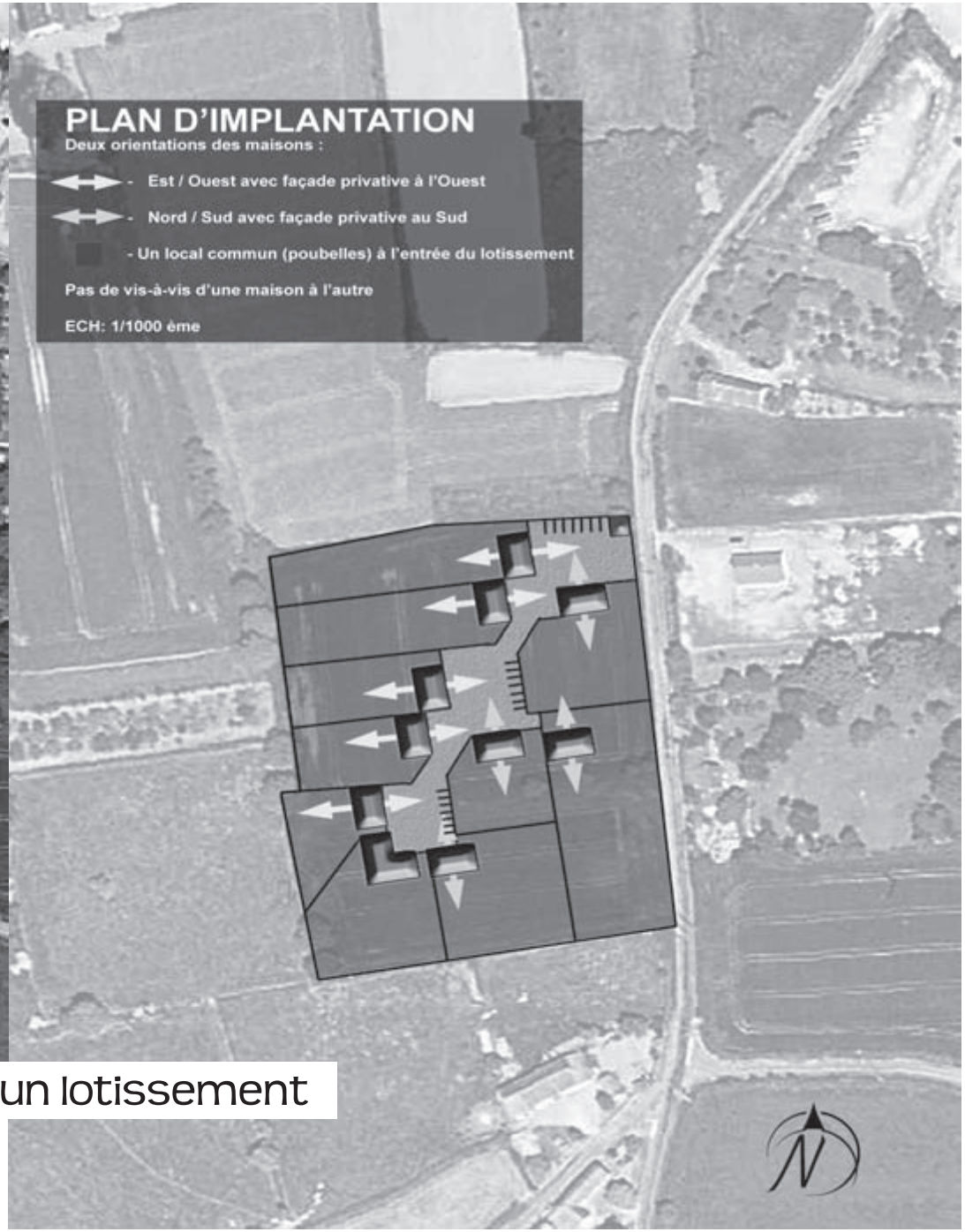

FOUGEROLLES : Création d'un lotissement

SIMULATIONS DES VESTIAIRES

SIMULATIONS DU CLUB-HOUSE

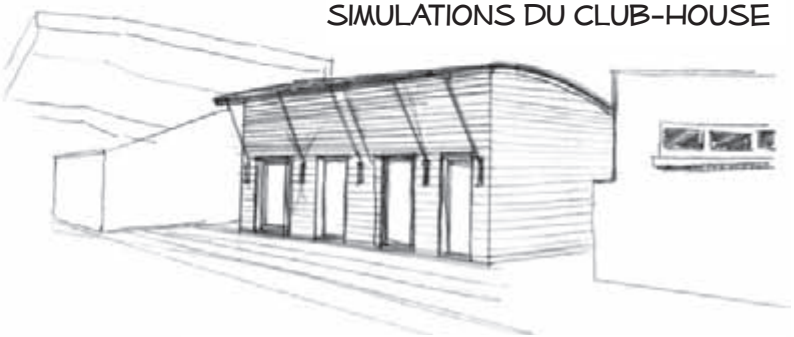

LA CHÂTRE : Aménagement des vestiaires du stade et du club house

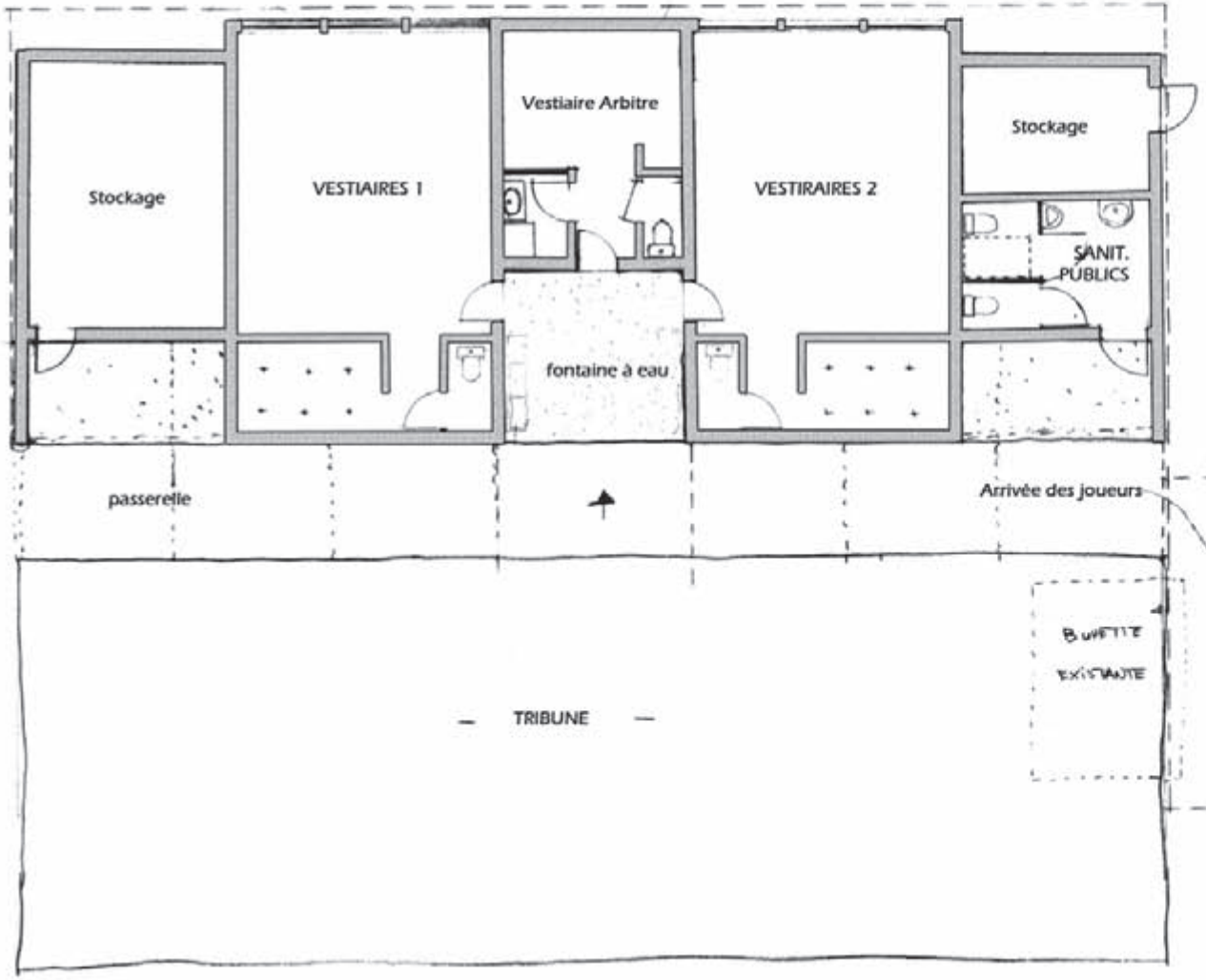

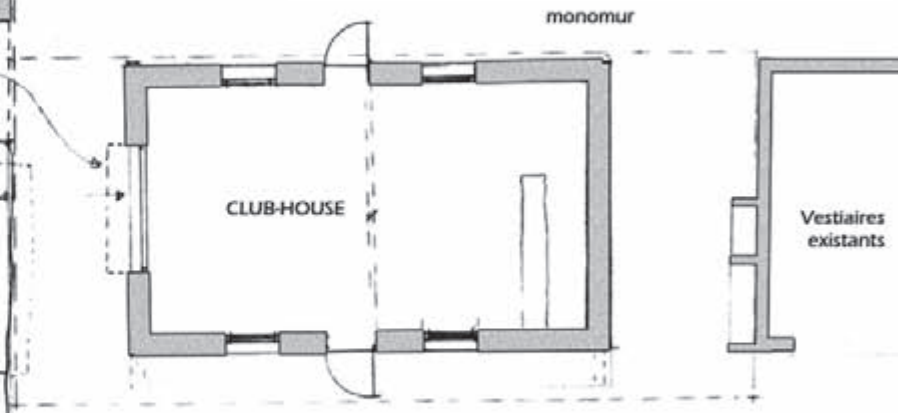

PLAN DU PROJET

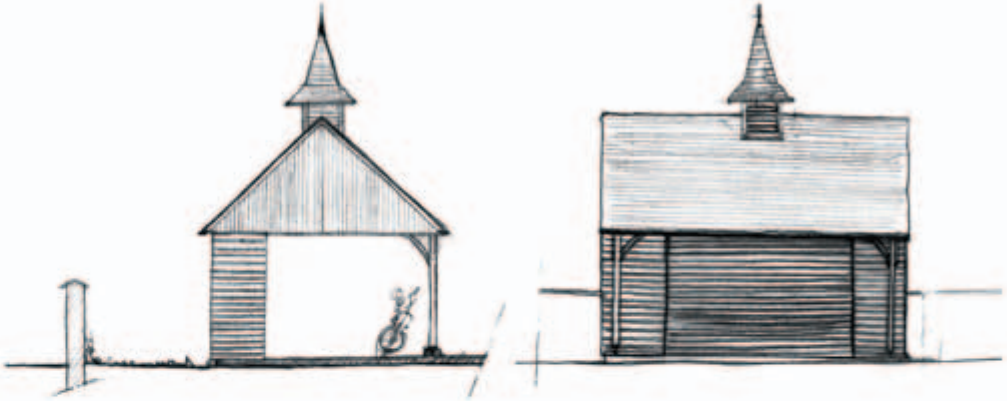

MERS-SUR-INDRE : Aménagement de l'entrée sud du bourg, création d'un abribus et d'un kiosque

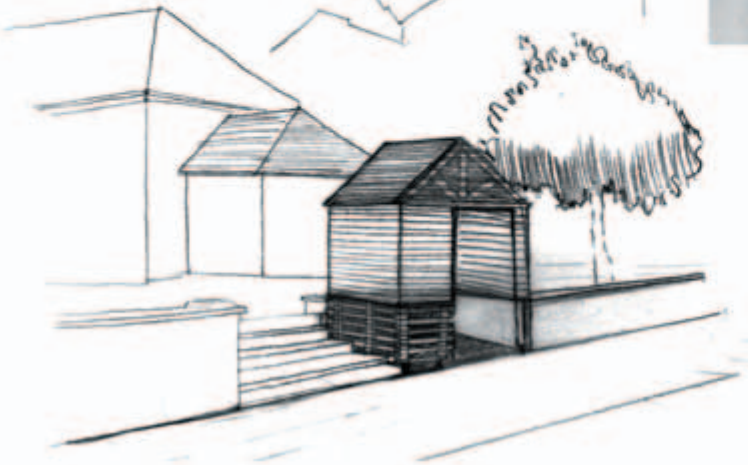

MEUNET-PLANCHES: Etude pour un lotissement

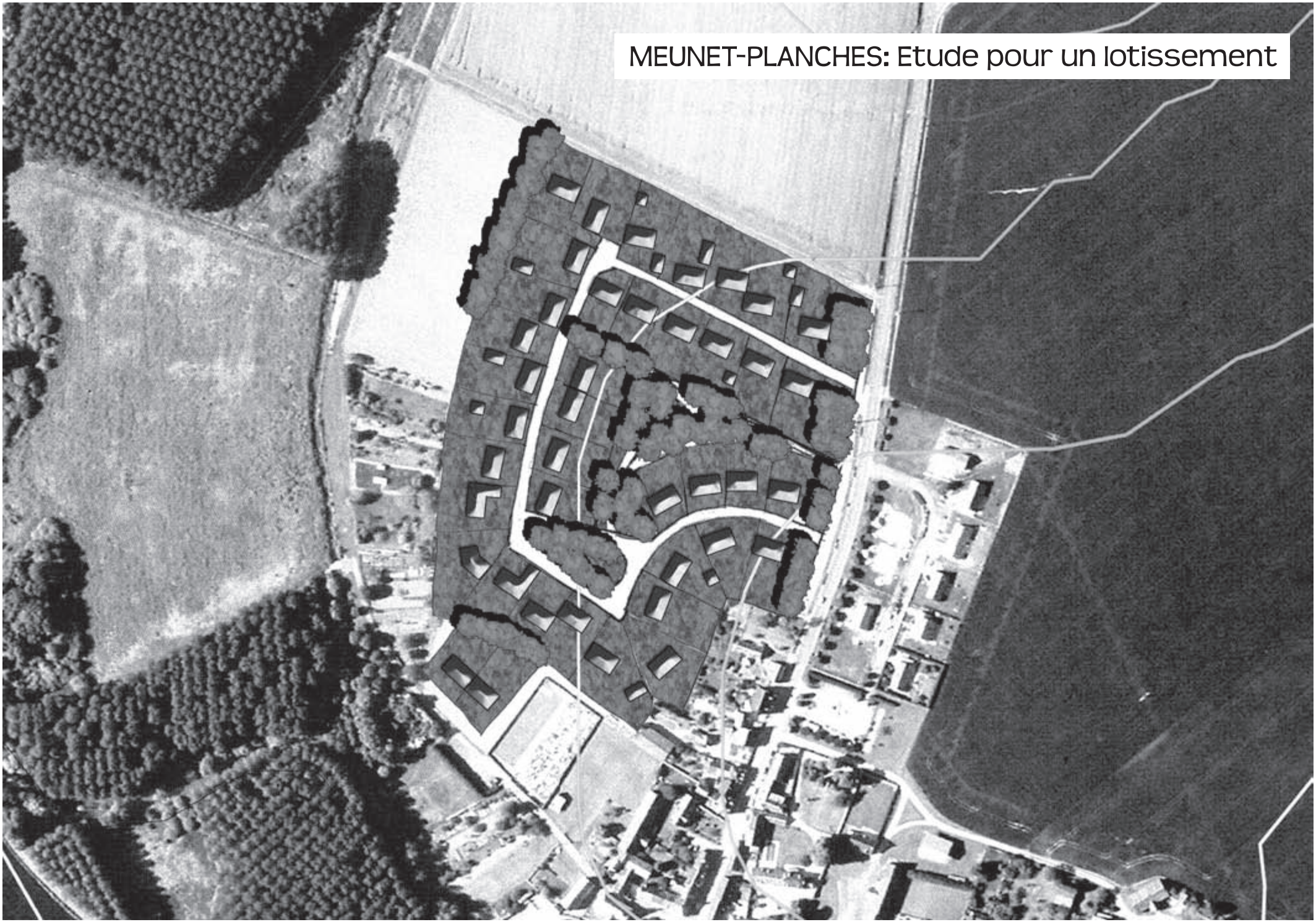

MEZIERES-EN-BRENNE : Réaménagement de la place de l'église

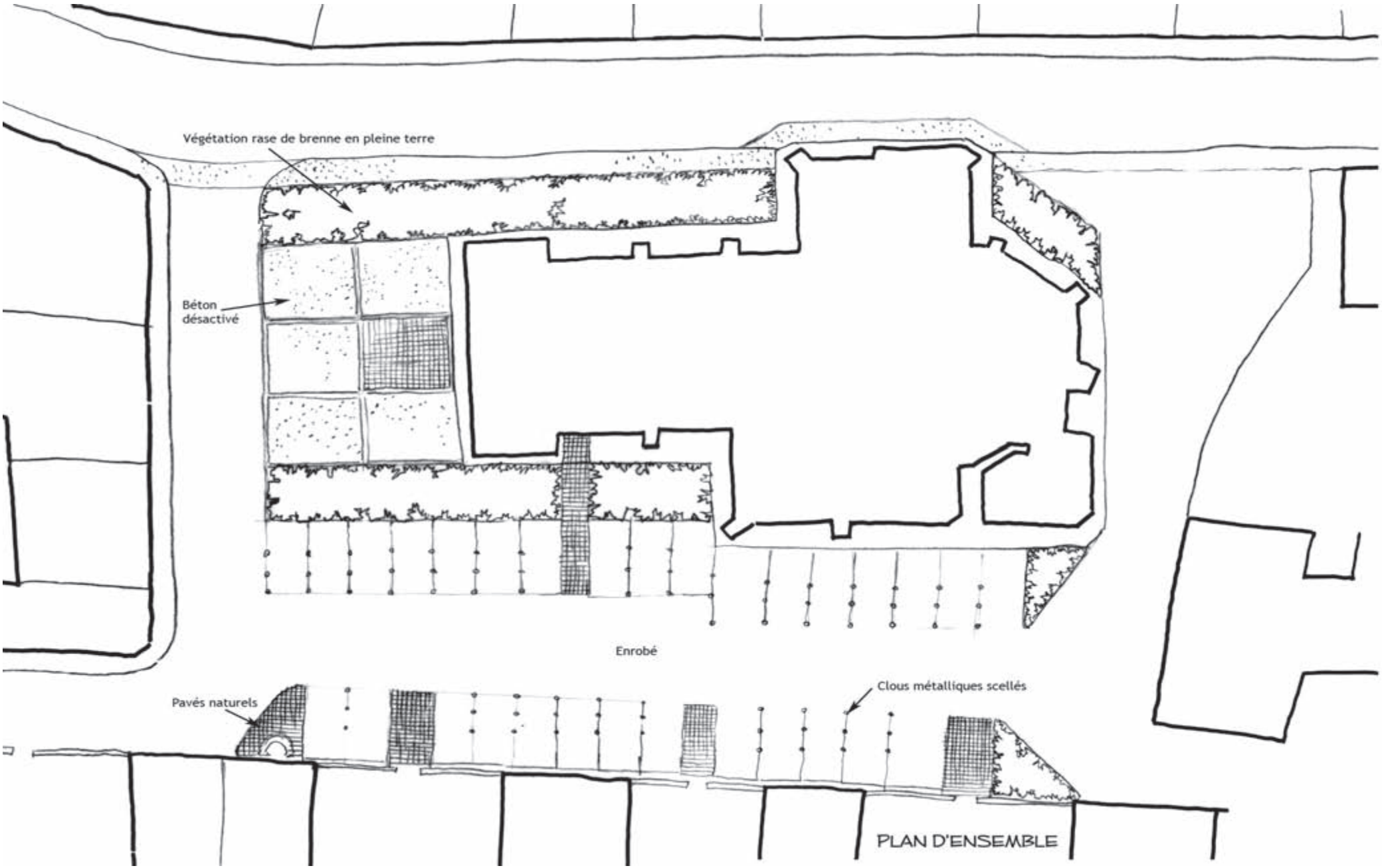

NOHANT-VIC : Réaménagement de deux bâtiments en logements

PROPOSITION 1: UTILISATION DU REZ-DE-CHAUSSEE

Ech: 1/100 ème

PROPOSITION 2: PLAN DE L'ETAGE

Ech: 1/100 ème

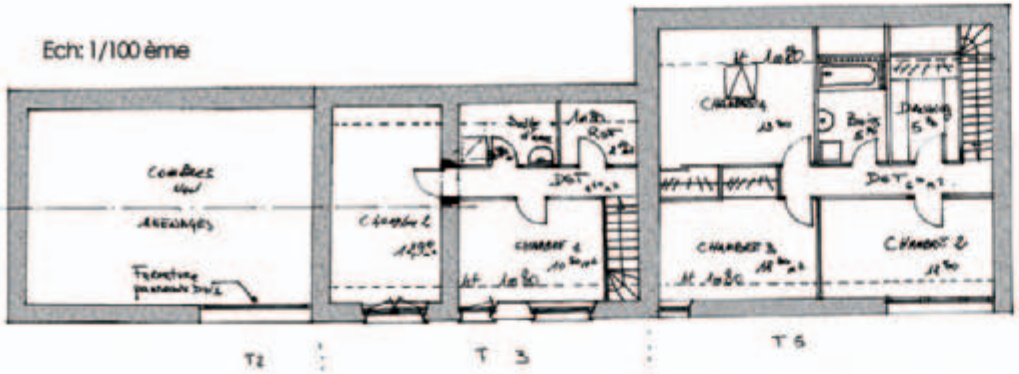

PROPOSITION 2: PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

Ech: 1/100 ème

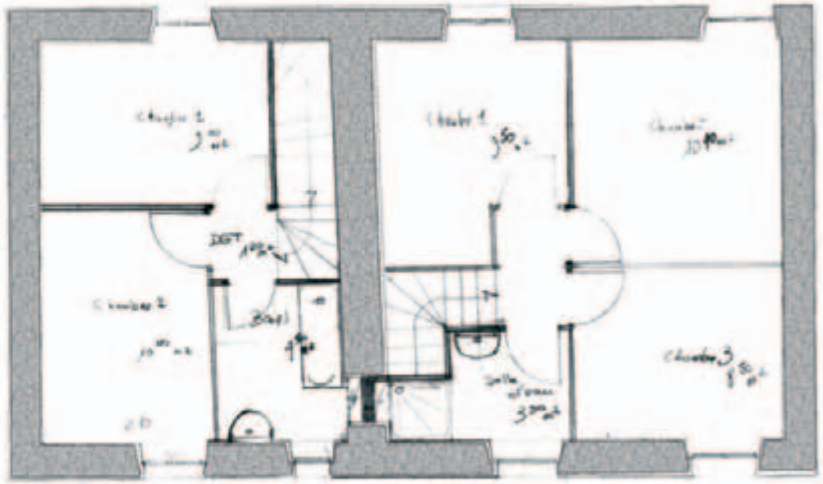

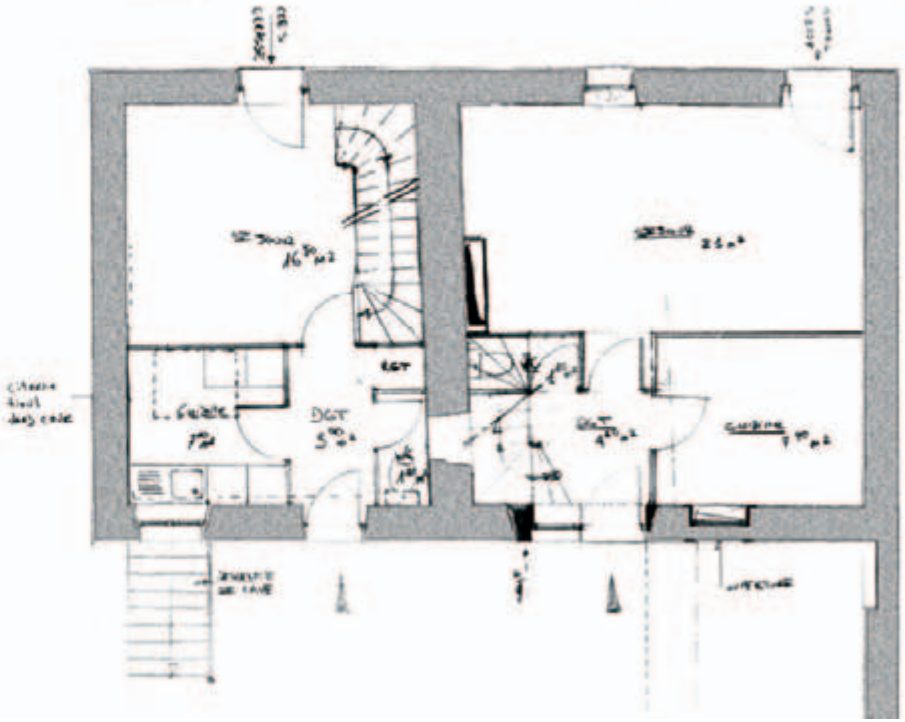

PALLUAU-SUR-INDRE : Réfection de la façade de l'épicerie

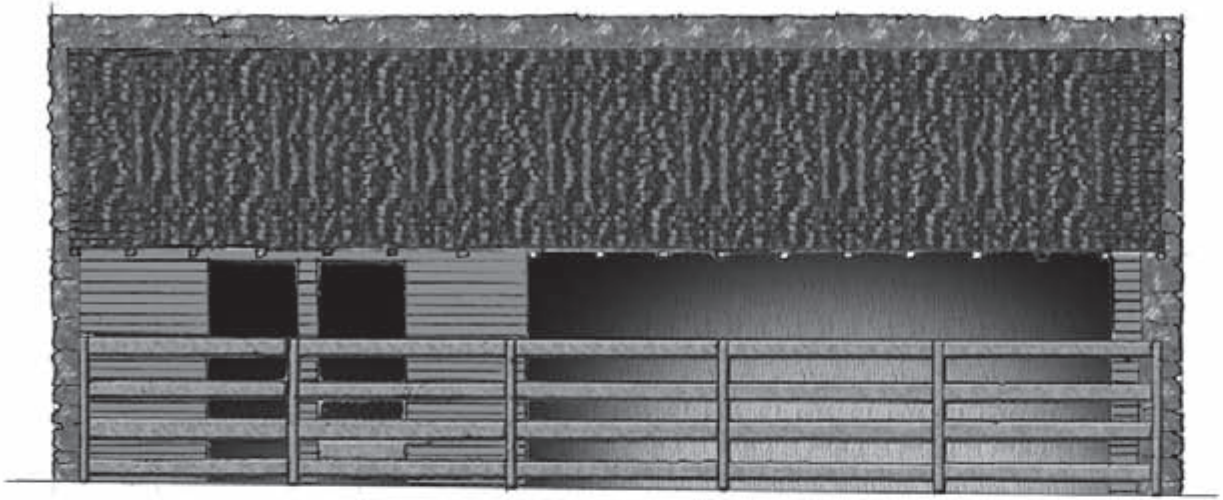

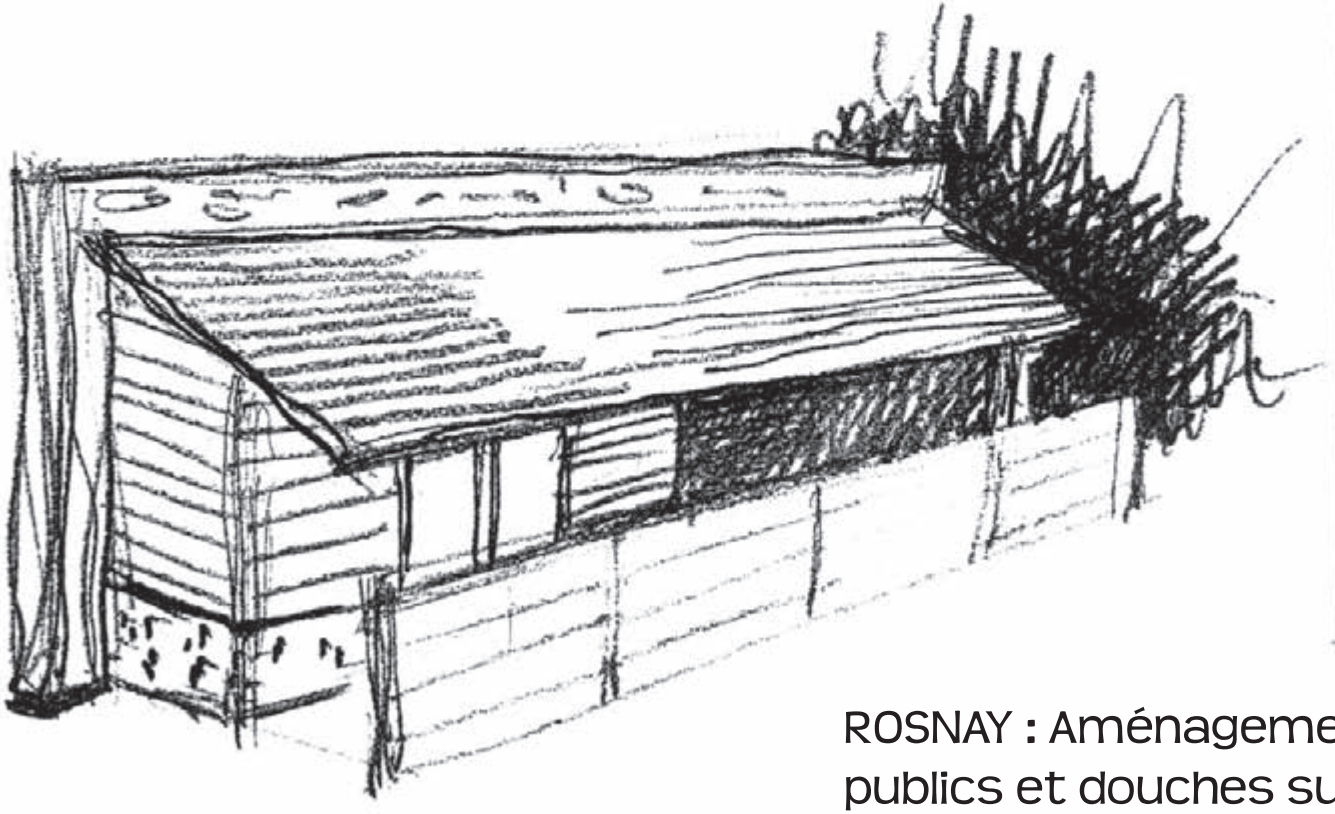

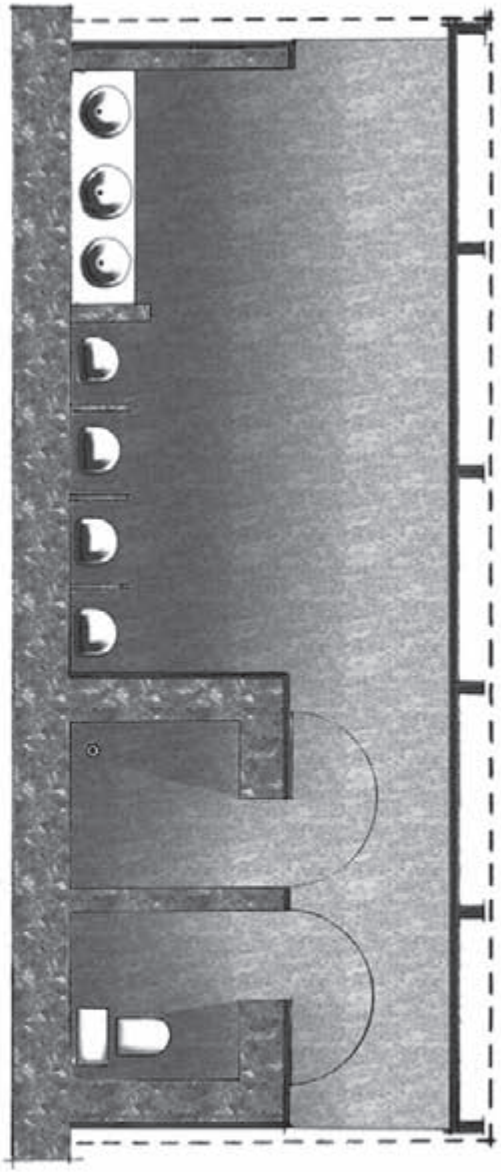

ROSNAY : Aménagement d'un ilôt sanitaires publics et douches sur le champ de foire

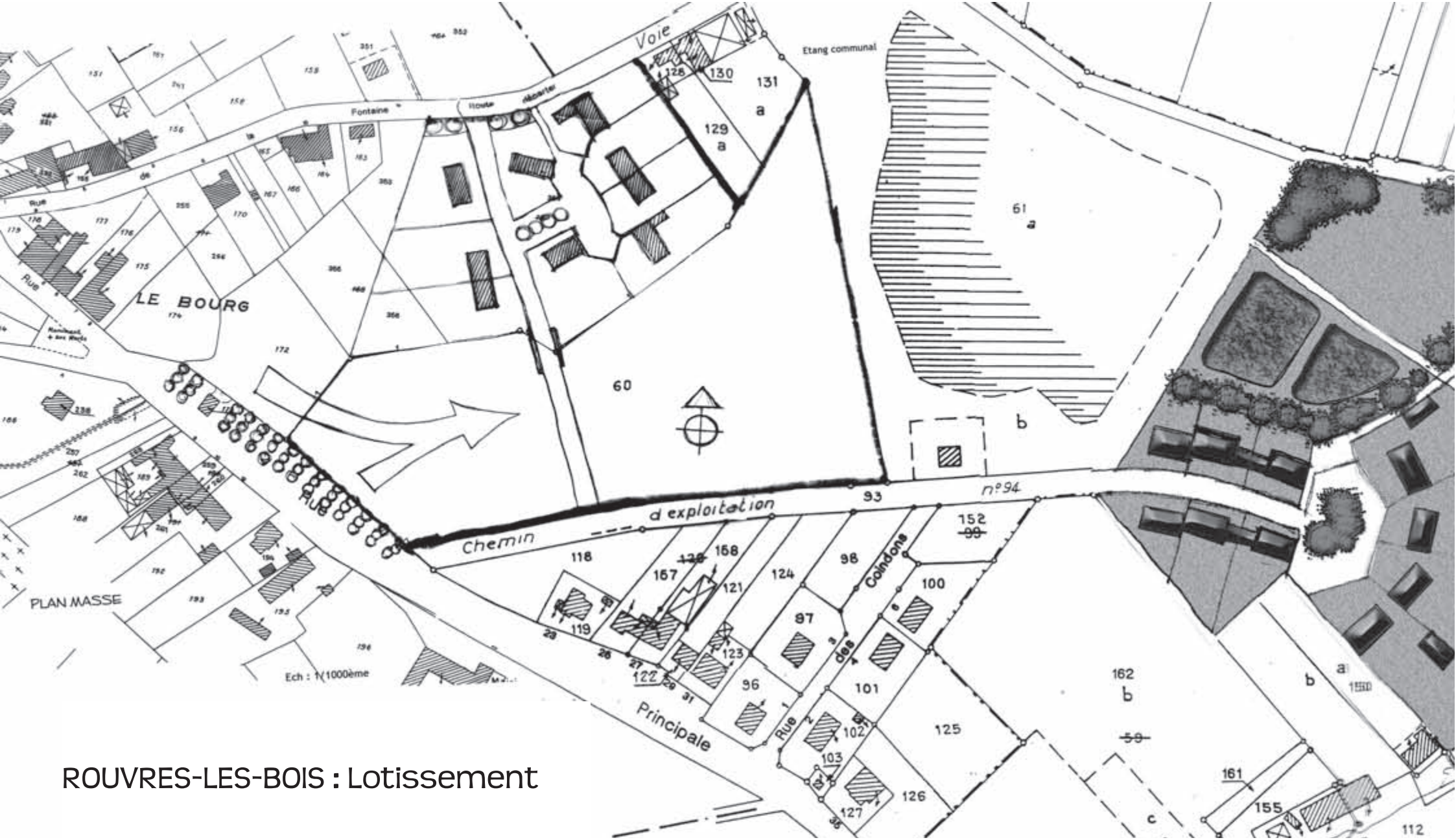

ROUVRES-LES-BOIS : Lotissement

FACADE - PROPOSITION 1

FACADE - PROPOSITION 2

SAINT-BENOIT-DU-SAULT :
Réaménagement d'un logement en combles

PLAN

SAINT-BENOIT-DU-SAULT : Aménagement du parking de la zone artisanale

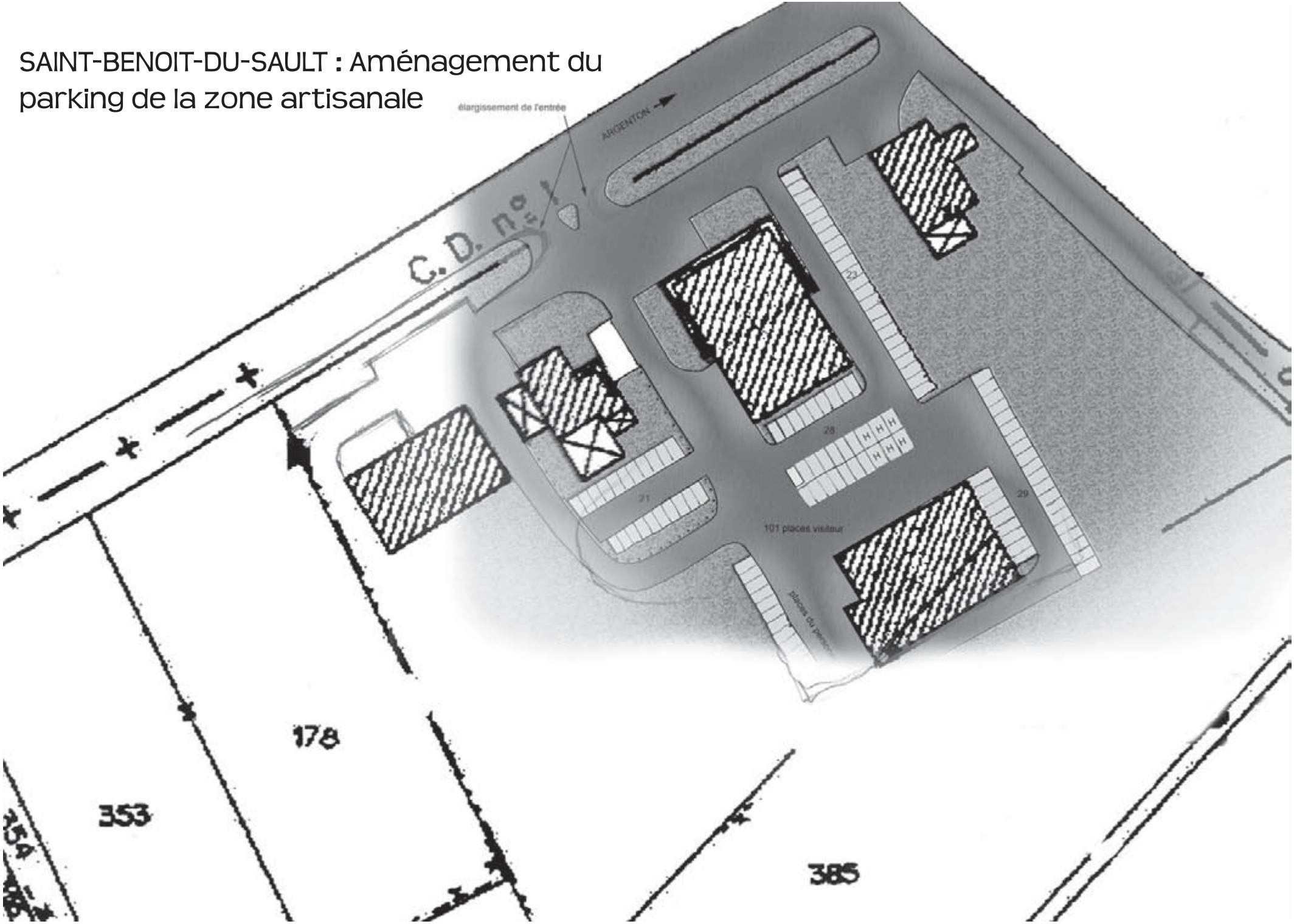

SELLES-SUR-NAHON : Réhabilitation d'un logement

REZ-DE-CHAUSSEE - PLAN PROJETE

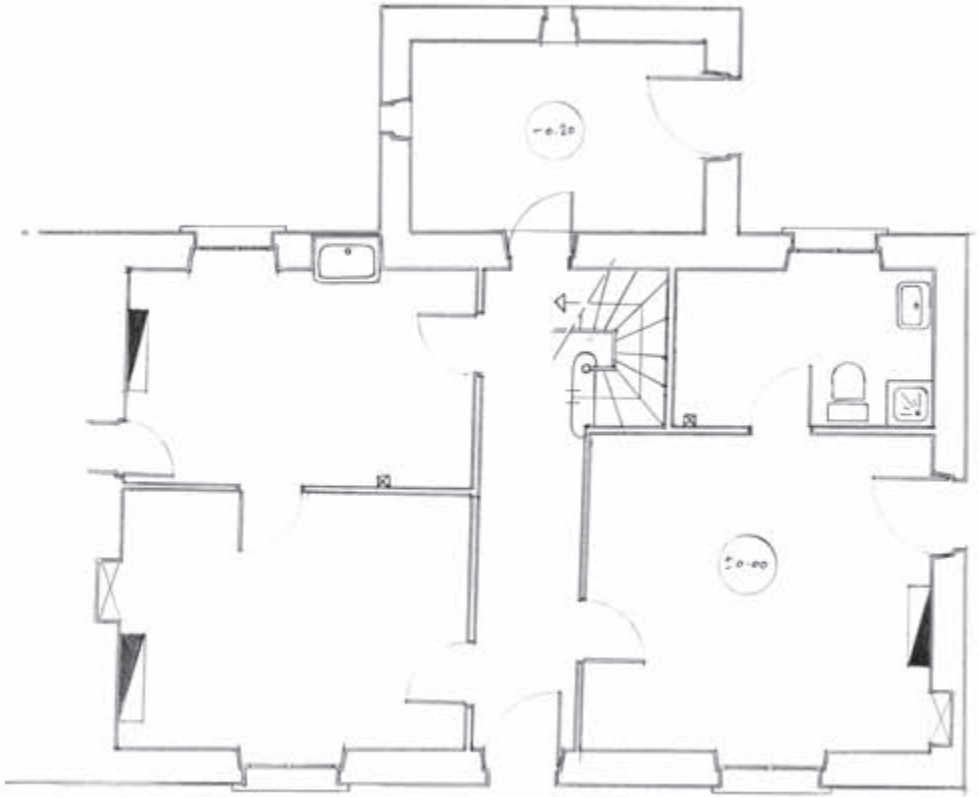

REZ-DE-CHAUSSEE - ETAT ACTUEL

THIZAY : Aménagement d'un logement

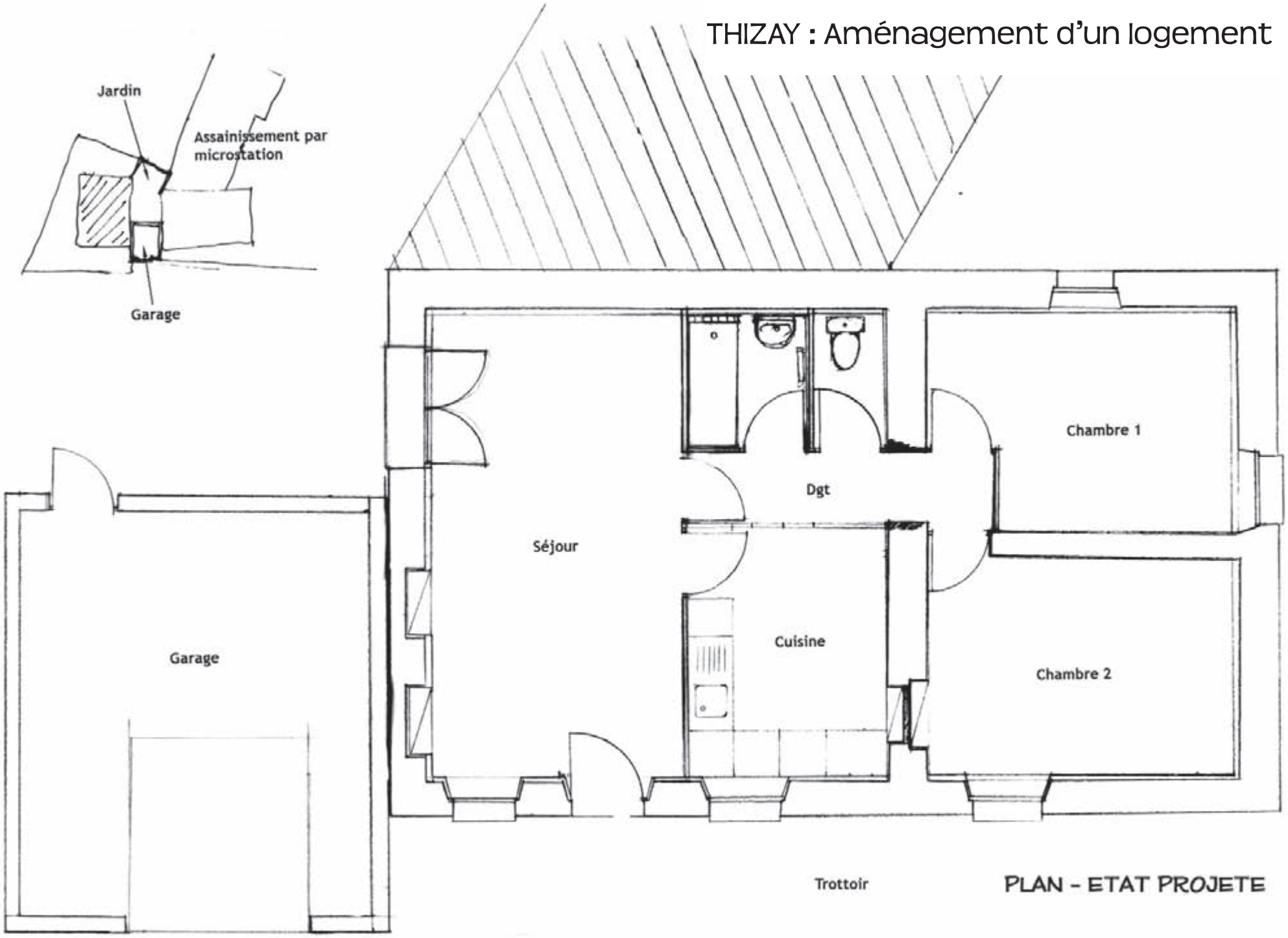

PLAN - ETAT PROJETE

PARTENARIAT D'ÉTUDES

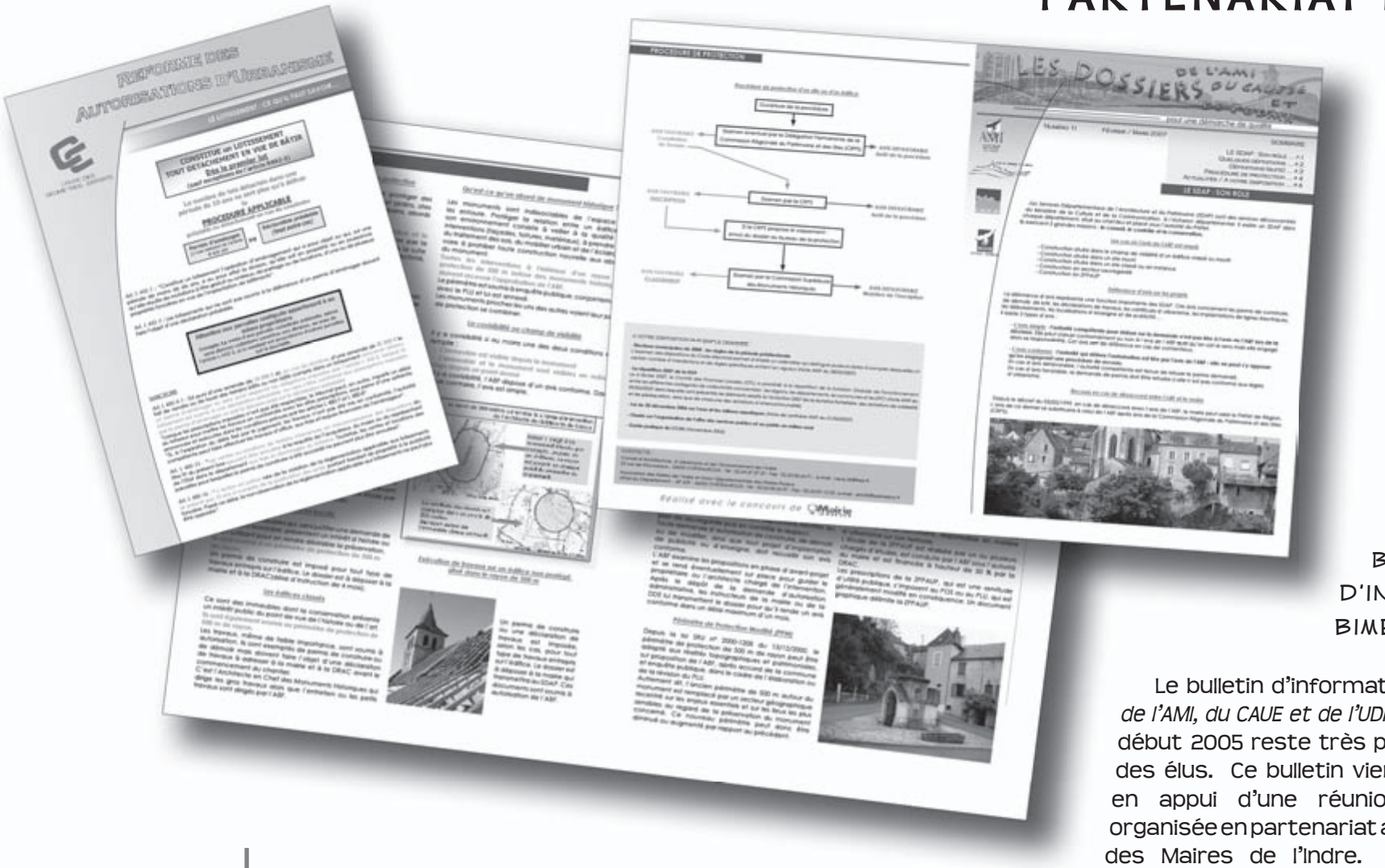

BULLETIN D'INFORMATION BIMESTRIEL

Le bulletin d'information *« Les dossiers de l'AMI, du CAUE et de l'UDMR »* édité depuis début 2005 reste très prisé et demandé des élus. Ce bulletin vient généralement en appui d'une réunion d'information organisée en partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre. Il constitue un excellent support de communication et un recueil d'informations claires et précises que les élus et secrétaires de mairie conservent.

En 2007, les sujets qui ont été traités dans nos bulletins sont :

- L'architecture et le patrimoine (définitions, rôle du SDAP, procédure de protection...)
- L'accessibilité (fondement juridique, normes et financement)
- La réforme des autorisations d'urbanisme
- La réfome des procédures de lotissement

VICQ-SUR-NAHON : Aménagement de deux logements

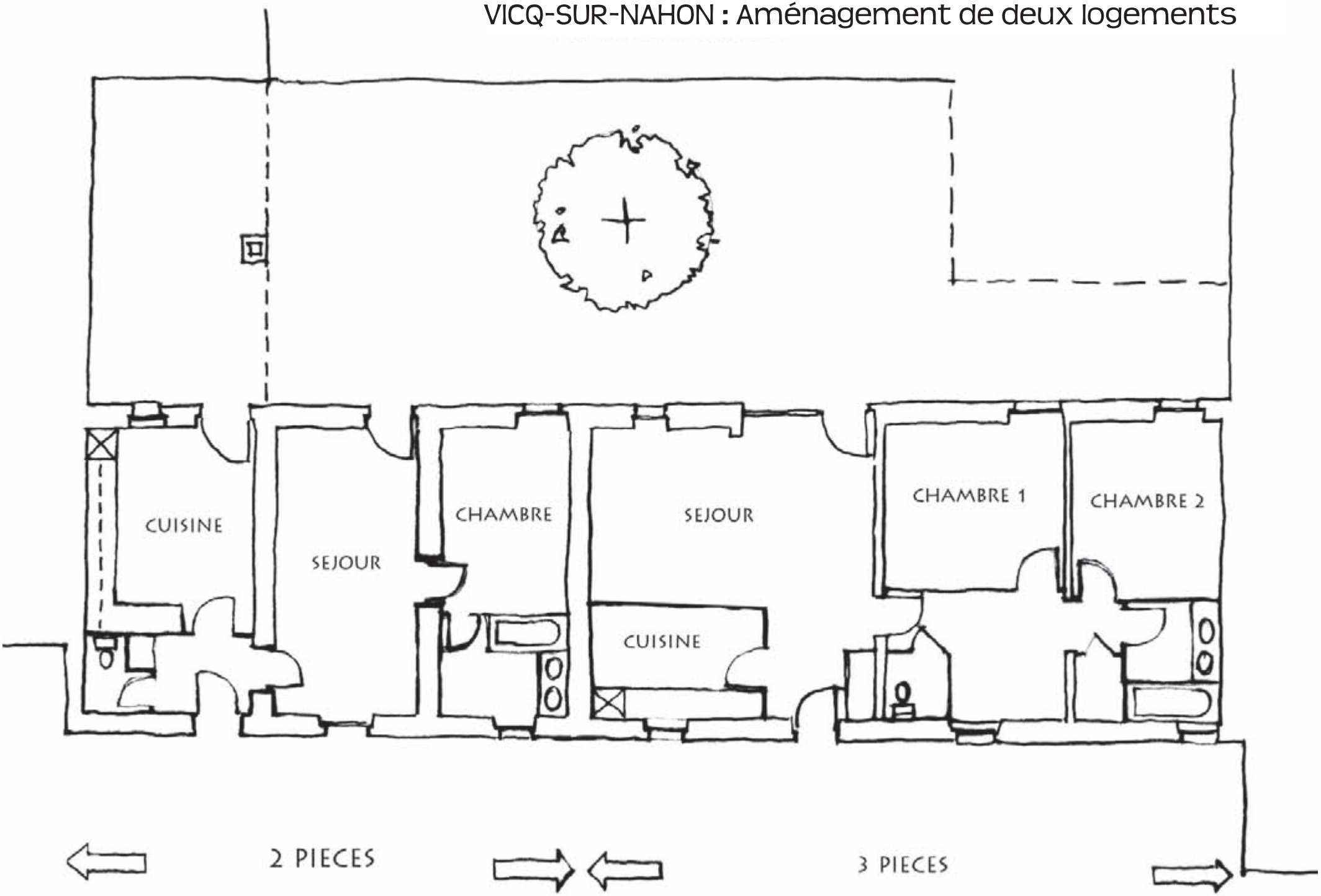

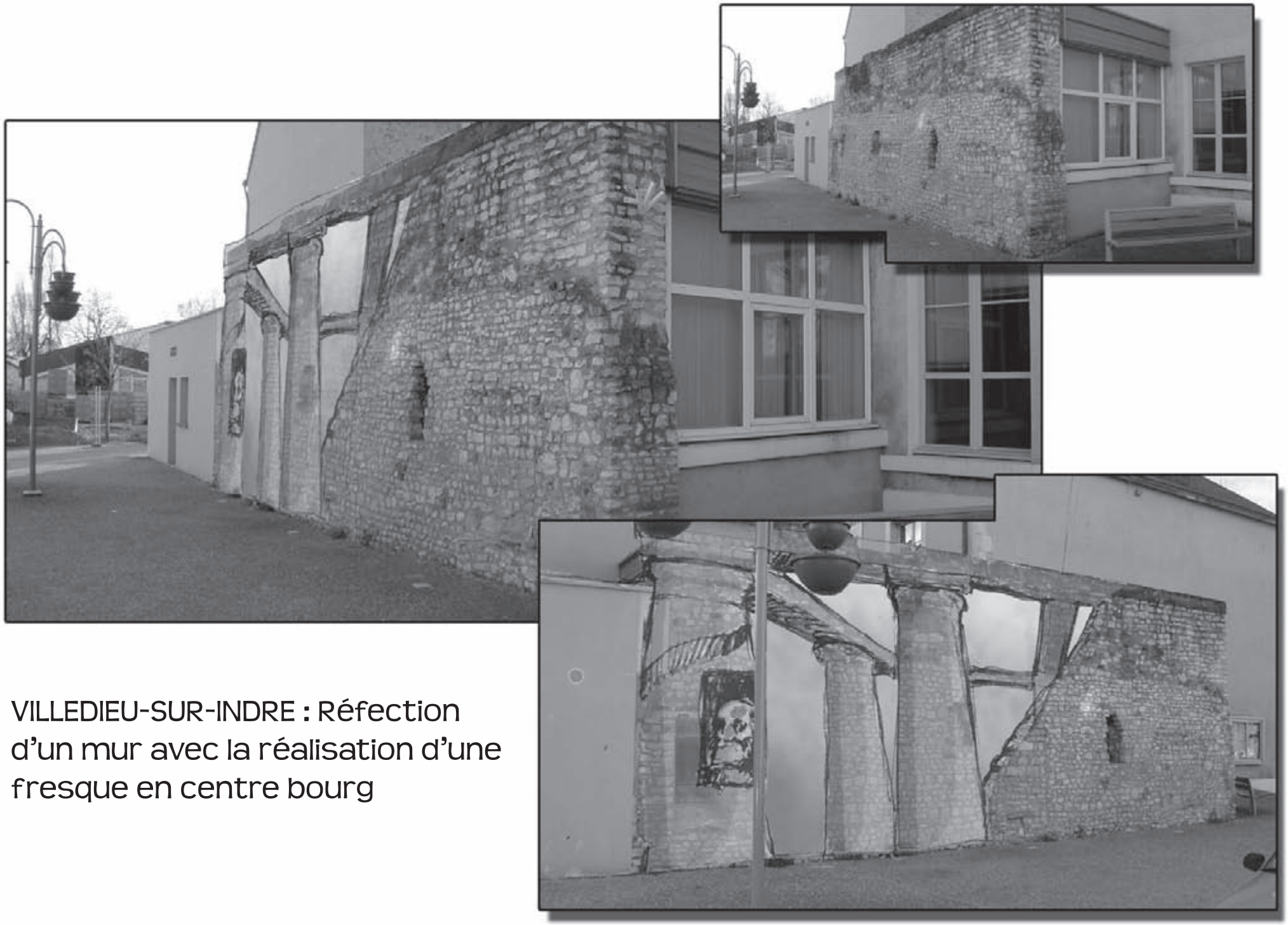

VILLEDIEU-SUR-INDRE : Réfection d'un mur avec la réalisation d'une fresque en centre bourg

PLAN - PROPOSITION 2

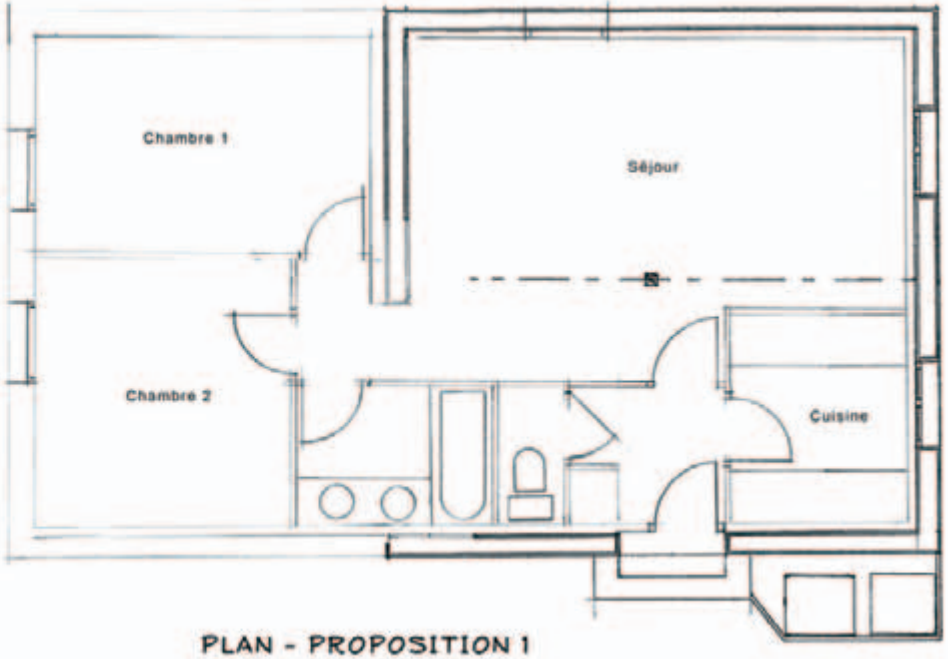

PLAN - PROPOSITION 1

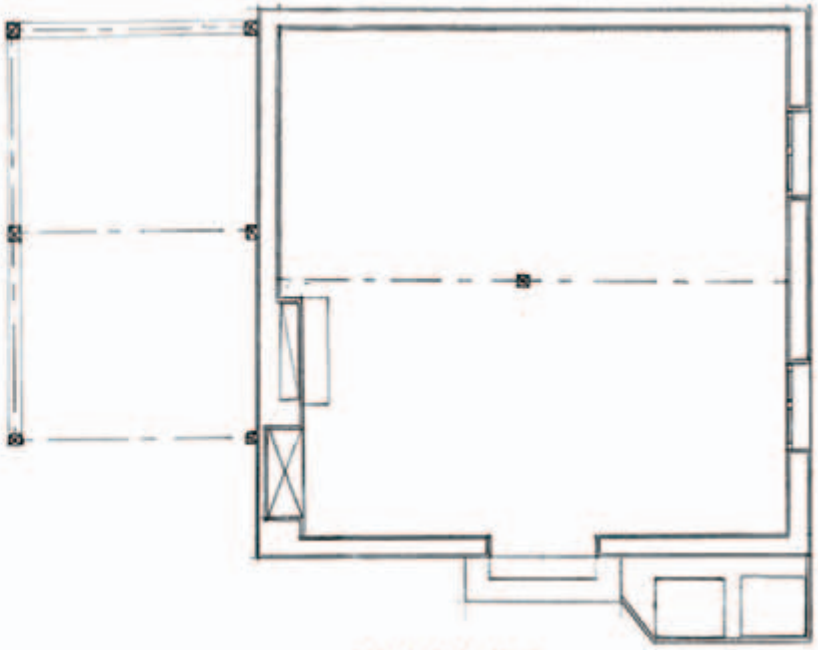

PLAN ACTUEL

VINEUIL : Réhabilitation d'une petite maison

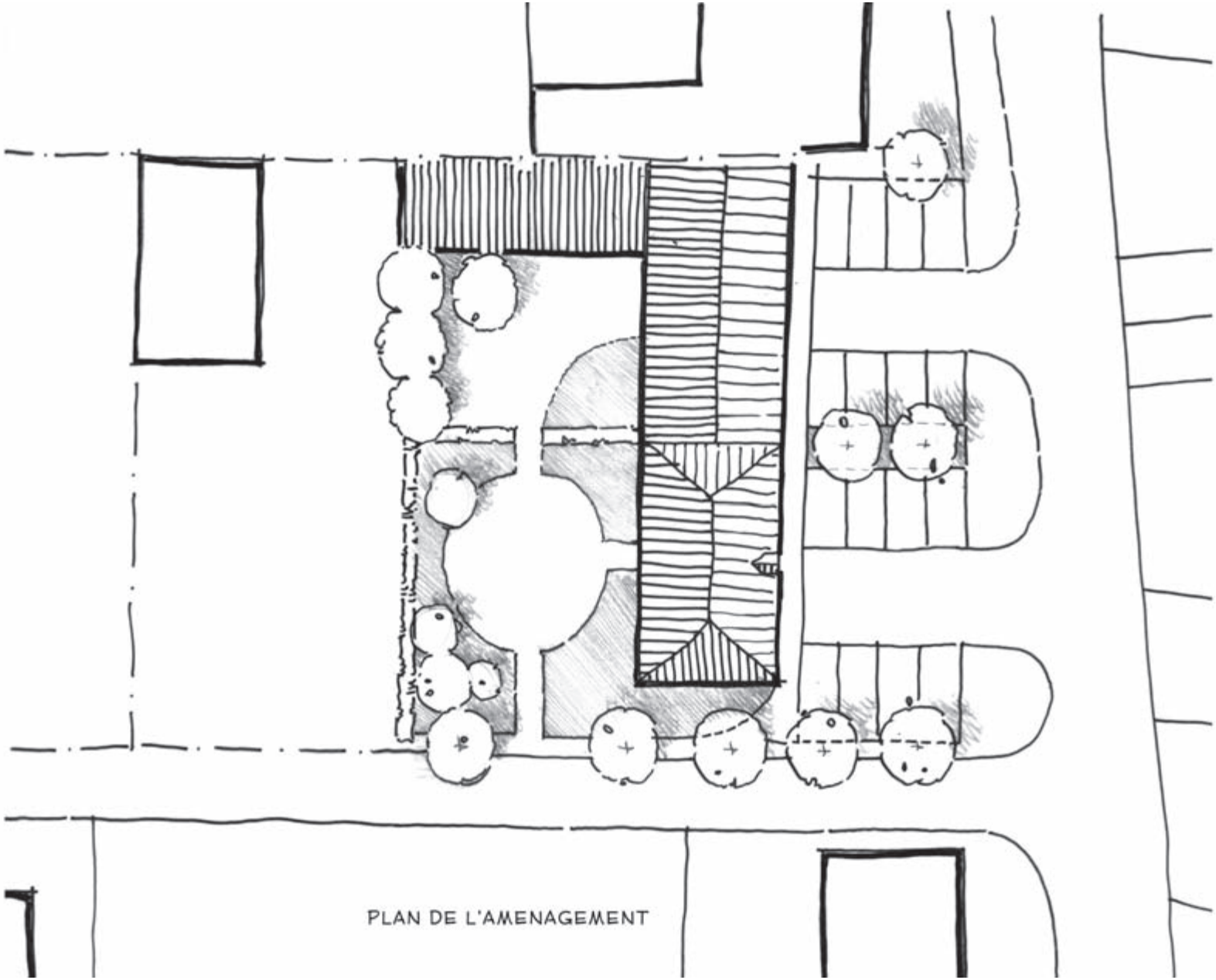

VINEUIL : Aménagement des abords de l'ancienne école

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le conseil aux particuliers demeure une des missions essentielle et fondatrice du CAUE.

En 2007, le nombre de sollicitations de la part des habitants de l'Indre a été en nette progression par rapport aux années antérieures.
Ce phénomène est lié à un début de pression foncière dans la plupart des secteurs du département.

Le CAUE a pu faire face à cette augmentation de rendez-vous mais il y a fort à parier que dans les mois et les années à venir, les demandes de particuliers seront encore plus importantes.

Il est à noter qu'aucun travail de communication n'a été tenté ou réalisé pour toucher un plus grand nombre d'habitants. Il serait pourtant souhaitable que nous fassions la promotion des services que peut apporter notre structure aux candidats à la construction.
Dans ce cas, il serait évidemment nécessaire de renforcer l'équipe du CAUE par l'embauche de nouveaux architectes.

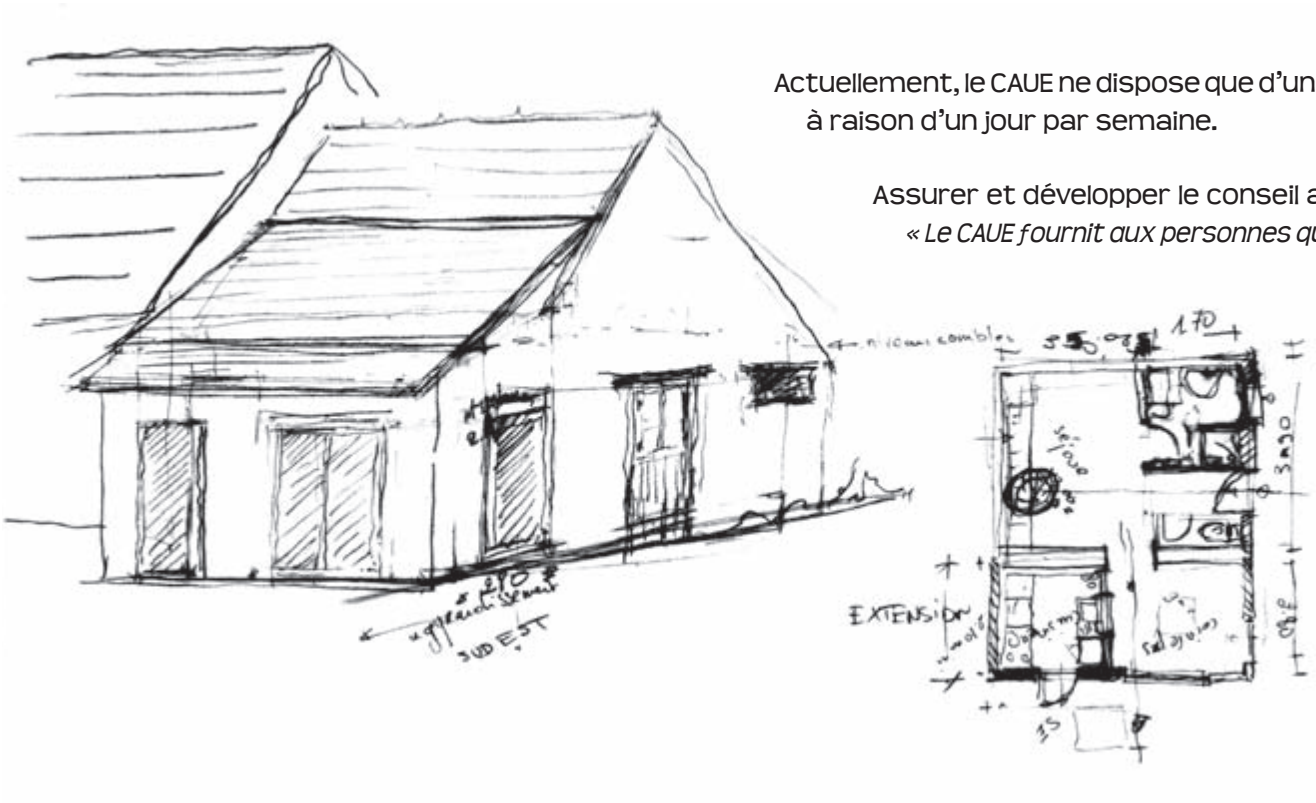

Actuellement, le CAUE ne dispose que d'un architecte à temps plein et d'un architecte consultant, à raison d'un jour par semaine.

Assurer et développer le conseil aux particuliers est une des missions définies par la loi
« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent faire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural », article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

C'est un service **gratuit** qui permet aux habitants de l'Indre d'apprécier l'aide que peut leur apporter une collectivité par le financement d'associations tel que le CAUE.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX

CONCOURS DES ESPACES PUBLICS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE

En 2006, le CAUE avait organisé le concours des espaces publics qui visait à récompenser les meilleurs aménagements d'Espaces Publics dans l'Indre.
Le jury s'est réuni en mai 2007 pour désigner les lauréats de ce concours qui se sont vus remettre un trophée lors de notre Assemblée Générale de l'an passé. Les communes gagnantes sont :
- Argenton-sur-Creuse pour le Parc de la Grenouille
- Saint-Genou pour son Centre Bourg
- Niherne pour l'aménagement des rives de l'Indre
- Saint Marcel pour l'aménagement de différentes rues piétonnes

RÉUNIONS D'INFORMATIONS DES ÉLUS ET DE LEUR PERSONNEL COMMUNAL EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX

La réforme 2006 du Code des Marchés Publics le 16 mars 2007 à Vendoeuvres

Cette réunion d'information et d'échange avait pour objectif de permettre aux maîtres d'ouvrage d'appréhender les nouvelles mesures apportées par le Code de 2006 et leurs incidences en matière de réalisation des équipements publics.
Sans changer l'approche de la commande publique initiée par le code des marchés publics de 2004, fondée sur la responsabilité de l'acheteur public et l'efficacité de l'achat public, cette réforme a un triple objectif :

- Finaliser la transposition de la directive européenne du 31 mars 2004 sur les marchés publics
- Faciliter l'accès des PME à la commande publique
- Tirer les enseignements de la pratique 2004 en clarifiant et en améliorant un certain nombre de règles

Comment rendre accessibles vos bâtiments et espaces publics

et

La réforme des autorisations d'urbanisme le 15 novembre à Diors

La loi du 11 février 2005 définit le handicap et impose aux communes, dans des délais impartis, d'élaborer des plans de mise en accessibilité des bâtiments et des espaces publics. Pour les bâtiments neufs, la mise en accessibilité est prévue dans le programme des travaux mais le plus difficile pour les communes est de rendre accessibles les bâtiments et espaces publics existants. C'est plus particulièrement sur ce point que la réunion était axée.

La réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme, issue de l'ordonnance du 8 décembre 2005, précisée notamment par le décret du 5 janvier 2007, est entrée en vigueur le 1er octobre 2007. Cette partie de la réunion devait présenter aux élus les modifications mises en place par cette réforme.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Comme les années passées, le CAUE a poursuivi l'animation de stages de formation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, à destination des agriculteurs.

Cette année, une session de stage de 3 jours a été organisée sur le thème *« Aménager un gîte rural, des chambres d'hôtes ou un logement »*.

Il est fréquent que les sièges d'exploitations agricoles comptent de nombreux bâtiments qu'il faut entretenir pour éviter leur détérioration. L'accueil de touristes est un moyen souvent envisagé pour leur redonner un nouvel usage.

Bien que le thème ait été différent des années passées, les agriculteurs étaient encore nombreux à répondre présents à cette proposition de formation.

CONVENTIONS AVEC L'OPAC DE L'INDRE

En 2006, des conventions ont été passées pour plusieurs années avec l'OPAC pour l'aménagement du quartier Saint-Jean à Châteauroux dans le cadre du PNRU (Plan National de Renouvellement Urbain) et pour du conseil sur les dossiers du patrimoine de l'OPAC . Ces conventions sont donc encore en cours et les projets se poursuivent.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DU-SAULT

La convention signée en 2006 avec la commune de Saint-Benoit-du-Sault a été reconduite en 2007. Le CAUE a donc continué d'assurer l'animation architecturale de la commune pour faire prendre conscience à la population de la richesse patrimoniale de leur territoire. Cette convention portait également sur une opération de façade dans la cité médiévale.

UNION RÉGIONALE DES CAUE DU CENTRE

Un concours de concept d'architecture sur le thème de la maison bois avait été lancé début 2006, en partenariat avec Arbocentre.
Le jury s'est réuni en janvier 2007 et a distingué 8 équipes parmis les 26 concurrentes (projet ci-contre). Plusieurs projets concernaient la commune de la Motte-Feuilly.

FORMATION AVEC LES CAUE DU LOT, DU LOIRET ET DU GERS

Une formation de 12 jours sur le thème *« Energie et patrimoine »* a été organisée en partenariat avec les CAUE du Loiret, du Lot et du Gers. Une session a eu lieu dans l'Indre, à Saint Benoit du Sault.
Cette formation qualifiante s'adressait aux professionnels (architectes, maîtres d'oeuvre...) et aux responsables de services de collectivités .
Elle avait pour objectif d'accompagner les stagiaires dans la réalisation d'un diagnostic climatique et énergétique en contexte patrimonial avec des tailles et des matériaux de bâtis très variés. La connaissance en matière de conception climatique dans le patrimoine est encore expérimentale et les formations que nous proposons sont avantgardistes.

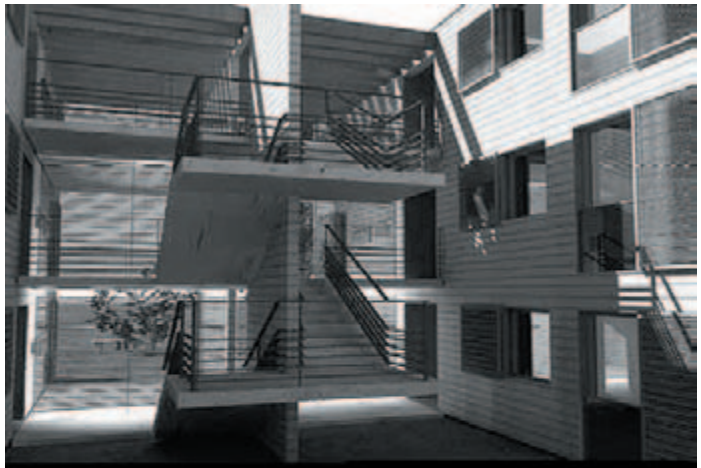

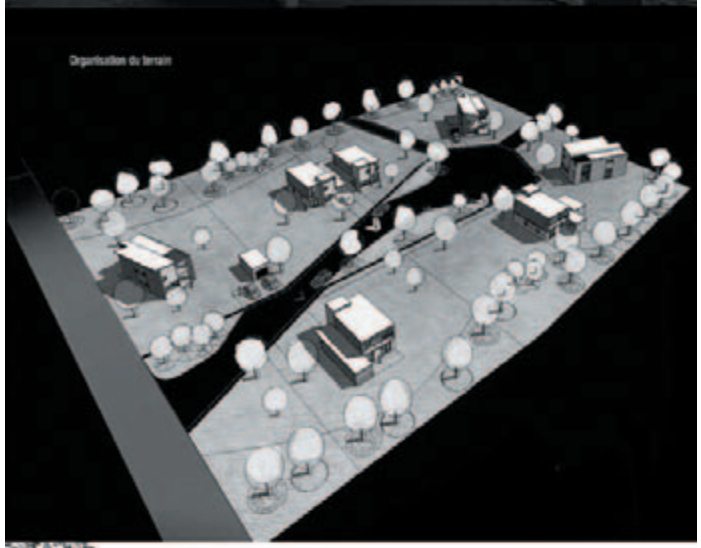

PARTENARIAT D'ÉTUDES

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LOTISSEMENTS

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur le thème des lotissements et aboutir à une charte d'application.

Ce groupe se compose de l'Architecte des Bâtiments de France, de l'Architecte du PNR de la Brenne, d'une personne de la DDE et du directeur du CAUE.

COMMISSION D'URBANISME DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CASTELROUSSINE

Alexandre MARTIN siège à la Commission d'Urbanisme créée par la CAC en sa qualité de Directeur du CAUE.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Alexandre MARTIN a présenté la structure, son fonctionnement et ses actions dans le département aux élèves du CFA.

Devant les élève de terminal et de BTS du lycée agricole de Châteauroux, il a présenté la structure, a exposé les missions du CAUE et a développé la notion de patrimoine

RENCONTRES NATIONALES MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Le CAUE est intervenu lors des rencontres nationales de Maisons Paysannes de France qui se sont tenues à Nohant. Le thème de ces journées, qui se sont déroulées sous forme de tables rondes, était *«Bâti agricole et paysage»*.

Alexandre MARTIN a parlé des abords de ferme et de leur évolution au cours des décennies. Il a également présenté les spécificités architecturales des différentes régions naturelles de l'Indre.

COMMISSION DES SITES

Alexandre MARTIN siège à la Commission des Sites en qualité de personne qualifiée dans la formation *« Sites et Paysages »*.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE

Alexandre MARTIN siège au Comité Départemental d'Hygiène (CODERST) en qualité d'architecte représentant le CAUE.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

Le CAUE est de plus en plus sollicité par les communes pour participer à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme :

- PLU de Valençay
- PLU de Neuillay-les-Bois
- PLU de Vendoeuvres
- PLU de Vicq-sur-Nahon
- PLU de Palluau-sur-Indre
- PLU de Niherne
- PLU de Clion-sur-Indre

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le CAUE accueille régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :

- Gatien PASCAUD,
étudiant en 3ème générale
- Pierre LAURENT
étudiant en 1ère année de BTS Aménagement Paysager
- Lucie DURAND
étudiante en 1ère année de BTS Aménagement Paysager

JURYS DE CONCOURS

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des maîtres d'oeuvre dans de nombreux jurys de concours du département. Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'oeuvre ou le projet le plus adapté au programme défini par le maître d'ouvrage.

Il joue un rôle pédagogique auprès des autres membres du jury, souvent non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'oeuvre.

Les concours pour l'année 2007 ont été les suivants :

- **Ville de Saint-Benoit-du-Sault :**
  - Construction d'un gymnase

- **Pour le Conseil Général :**
  - Ravalement des façades du Château Raoul
  - Collège de Buzançais
  - Collège de La Châtre
  - Collège de Vatan
  - Prix patrimoine du Conseil Général

- **Commune de Vatan :**
  - Extension de la maison de retraite

- **Ville de Déols :**
  - Aménagement de la zone NA des Pieds Brégouin